

L'oiseau Blanc



Revue de la Mission Catholique
Gallicane Sainte Jehanne
2ème année - n°3 - Mai 2023

<i>Edito et présentation.....</i>	<i>P 2</i>
<i>Les hommes d'armes batailleront.....</i>	<i>P 6</i>
<i>Au coeur de la Lumière.....</i>	<i>P 13</i>
<i>Et Dieu donnera la Victoire.....</i>	<i>P 22</i>



Edito

COR JESU SACRATISSIMUM !

Bonjour à toutes et tous !

Il y a plus de quinze ans de cela, j'écrivais, dans une nouvelle restée inédite, cette réplique : « *Ne savez-vous pas que tout est question de rythme ? Une musique, un poème, un combat ou une enquête... Le vainqueur est celui qui a saisi le rythme.* »

Pour étayer mon propos, je rapportais en note de bas de page cette remarque de Glenn Gould, à propos des Variations Goldberg : « *Au fil des ans, j'ai compris qu'une oeuvre musicale, quelle que soit sa longueur, devait avoir fondamentalement un – j'allais dire tempo, mais ce n'est pas le mot juste – une pulsation fondamentale, un point de référence rythmique immuable.* »

Une pulsation fondamentale... et si cela était vrai pour toute la création, sur terre comme au Ciel ?

Autre chose, à présent : si le Graal¹ est cette coupe qui a servi à Saint Joseph d'Armathie pour recueillir le Précieux Sang de Notre-Seigneur (Jn XIX, 38), alors tout calice consacré est bien davantage que l'image du Graal : il est, positivement, le Graal au Saint Sacrifice de la Messe² (Ps CXV, 4).

Pour finir, nous savons tous que l'église de tradition latine justifie sa pratique de la communion des fidèles, sous la seule Espèce du pain, par le fait que le Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au même titre que son Corps, est présent dans l'Hostie consacrée : « (...) on doit très fermement croire et on ne peut douter que le Corps et le Sang entiers du Christ sont vraiment contenus aussi bien sous l'espèce du pain que sous l'espèce du vin. » (Concile de Constance, 1415). Ce qui est parfaitement logique, puisque l'un ne va pas sans l'autre. Mais pouvons-nous penser, en outre, que quelque chose évoquant le Corps de Notre-Seigneur entoure et contienne son Précieux Sang ? Oui. C'est son Cœur. C'est le Calice.

C'est le Graal.

Le Graal est le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

¹ Nous préférons prévenir tout de suite : « (...) entre la légende du Graal et le magistère ecclésiastique il n'existe en réalité aucune rupture : le Graal et son saint gardien, Joseph d'Armathie, restent ainsi au cœur même de la liturgie et de la réflexion patristique, ecclésiologique et hagiographique jusqu'à la fin, au moins, du XVIIe siècle. » Manuel Insolera, *L'Eglise et le Graal*, éd. Archè, 1997. Un ouvrage fort intéressant, mais qu'il convient d'aborder avec prudence, car aventureux dans certains développements à propos de l'Eglise.

² « (...) nous voudrions démontrer que la tradition du Calice-Graal, reprise par Robert de Boron, coïncide avec le fondement intérieur, invisible, de tous les calices extérieurs et visibles élevés au cours de la Messe. » Manuel Insolera, *op. cit.* « Le calice avec lequel le prêtre catholique célèbre le sacrifice eucharistique est absolument le même calice que le Seigneur donna aux Apôtres (...). » Alcuin, *Liber de divinis officiis*. « Alors survient le diacre qui élève l'offrande au-dessus de l'autel, puis c'est lui ou le prêtre qui la repose. (Et cela se passe) parce que survinrent Joseph d'Armathie et Nicodème, et, ayant obtenu de Pilate le Corps de Jésus, ils le déposèrent et l'ensevelirent. » Innocent III, *De sacro altaris mysterio*.

L'humanité a la nostalgie du Cœur de Dieu

Dieu nous a laissé, ici-bas, le symbole ou plutôt le souvenir de son Cœur, réceptacle du sang par excellence.

La vraie quête du Graal, c'est le souvenir enfoui – et pourtant indélébile – dans la mémoire de l'humanité, qu'un jour, sur cette terre, dans notre plan d'existence, Dieu a eu un Cœur semblable au nôtre et que celui-ci a battu.

« Femme, voilà ton fils » (Jn XIX, 26)

Si Saint Jean a assumé, lors de ce formidable instant, ultime démonstration d'amour absolu, l'humanité entière passée, présente et future en chacun d'entre nous donné à la Très Sainte Vierge Marie comme son propre enfant, alors nul doute qu'en chaque être humain, demeure quelque chose de Saint Jean, comme un écho.

Saint Jean, le disciple aimé, le seul qui a écouté et s'est laissé envahir, l'oreille posée contre sa poitrine, par les battements du Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, divine pulsation (Jn XIII, 23).

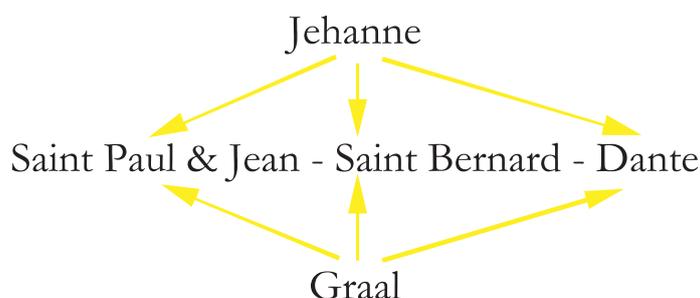
C'est cette bienheureuse intimité que l'on veut signifier de nos jours par l'expression, aussi vague que pratique : « être aligné ». Or, être réellement « aligné », c'est, comme Saint Jean, faire battre notre « cœur », au sens de notre pulsation la plus fondamentale, au rythme du Cœur de Jésus-Christ³.

Communier le plus fréquemment possible, c'est donc réveiller en nous la pulsation divine, primordiale ; c'est soigner notre harmonie avec le Cœur divin⁴.

« Là, tu brûles ! »

Comment ai-je trouvé tout cela ? Comme d'habitude, c'est grâce à Jehanne.

Tout est parti d'un « plan de travail » que je suis depuis quelques mois pour orienter mes recherches et que l'on pourrait représenter, de façon extrêmement simplifiée, comme suit :



³ « Ce culte s'enracine dans l'Évangile. Jésus lui-même nous parle de son cœur doux et humble. Il ne s'agit pas ici de son cœur de chair, mais de sa personnalité dans ce qu'elle a de plus intime et de plus profond. » Jean Ladame, *Sainte Marguerite-Marie*, éd. Résiac, coll. Chemins de vie, 1991. Profitons-en pour rappeler que c'est le 27 décembre 1673, en la fête de Saint Jean, que, pour la première fois, Notre-Seigneur manifesta son Cœur à Marguerite-Marie Alacoque.

⁴ « Les fidèles qui communient avec le Corps du Seigneur présent sur l'autel sont à comparer avec ceux qui l'ont déposé de la Croix (...). En effet, ceux-ci l'ont recueilli avec leurs bras et leurs mains, tandis que ceux-là le consomment avec leur bouche et avec leur cœur. » Ludolf de Saxe, *Vita Christi* (XIV^e siècle), éd. Clovis.

Ce plan, c'est une piste que l'on suit au flair – et il n'est pas compliqué de voir que je tourne autour depuis le premier numéro de L'Oiseau Blanc. On ne sait pas trop où ça mène, mais, avec la grâce de Dieu, il est possible qu'il y ait là « quelque chose »... mais quoi ? Je me répétais, presque gêné pour elle : « Alors Jehanne, c'est le Graal ? Ou le Graal, c'est Jehanne ? » Cela n'avait aucun sens et j'entendais trop bien la principale intéressée me souffler, goguenarde : « Je n'ai pas une tête de Graal ! » pour savoir que j'étais en train de réaliser l'exploit de faire « fausse route sur le bon chemin ». C'était ça, et en même temps ce n'était pas ça. Il fallait prier, méditer, aimer.

Sans nul doute, la rédaction de l'article « Jehanne, cœur de feu », que vous trouverez dans ce numéro, a été un déclic en me mettant sur la voie. J'ai toujours pensé, sans jamais chercher, évidemment, à établir de liens pseudo-historiques, que Jehanne était l'héritière spirituelle des grands Ordres de la chevalerie chrétienne, qui ont eu Saint Jean pour Patron.

Quant aux Templiers, tant de fantômes, de fumisteries sans nom et d'usurpations ont été bâties autour de leur mémoire que le sujet en est devenu périlleux. Après tout, que nous importe ? Il s'agit simplement de dire que Jehanne est un lien qui tient assemblé – et rassemble dans sa personne – tout ce qui s'est fait de plus saint, de plus fort et de plus courageux au cours des siècles.

Jehanne, image du Graal par le moyen de son cœur ? La réponse fut un chef-d'oeuvre de concision, d'humour et de vérité étant donné le sujet : « Là, tu brûles ! »

J'avais trouvé. Oui, Jehanne, chevalier chrétien dont le cœur plein de sang, indestructible, battit en si parfaite harmonie avec celui de Notre-Seigneur, nous ouvre la voie du Graal.

Et c'est pourquoi je puis dire ici que je suis intimement persuadé d'une chose : le cœur de Jehanne n'a jamais été détruit. Il est toujours là, sur cette terre, au fond de l'eau, Dieu sait où – justement ! – intact, et y demeurera jusqu'à la consommation des siècles, où elle le récupérera à la Résurrection des corps.

Et voilà pourquoi, aussi, Jehanne est toujours si présente parmi nous : Conformée à Jésus-Christ, elle nous a laissé ce qui, d'elle, n'était déjà plus à elle mais battait au rythme de la Vie éternelle (*Jn V, 24*), comme une marque de Dieu sur la terre.

Un lien, encore et toujours.

Merci, Jehanne !

Avec ma bénédiction +++



+Mgr Mikaël Petit

Offrande de soi-même au Sacré-Cœur

Ô Jésus, Souverain Prêtre, par le Cœur Immaculé de Marie et avec tous ceux qui vous aiment,

Je vous offre et vous consacre toutes mes prières, toutes mes actions, toutes mes souffrances, ma vie et ma mort,

Par amour pour vous,

En union avec votre Sacré-Cœur,

A toutes les intentions de votre Sacré-Cœur.

A faire chaque jour et autant de fois qu'on le souhaite. Pendant la journée, il est plus facile de dire et redire, sans cesser ses activités :

Tout pour votre amour, ô Cœur de Jésus !



Les hommes d'armes batailleront...

News de la MSA

POURQUOI JE SUIS « *UNA CUM* »

Nous nous proposons, dans cet article, de rendre publique notre position sur un sujet qui, nous le croyons, concerne tous les fidèles – et spécialement ceux qui suivent la Mission catholique gallicane Sainte Jehanne.

Qu'est-ce que « *l'Una cum* » ?

Dès l'antiquité, on trouve mention du pape pendant les prières de la Messe, comme relevant de l'unité de l'Église.

Dans le canon de la sainte Messe, à la première prière commençant par les mots : « *Te Igitur* », le prêtre célébrant, parlant du Sacrifice dont l'offrande est en cours, prononce les paroles suivantes :

« (...) *in primis, quæ tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta catholica : quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum : una cum famulo tuo Papa nostro N...* »

La lettre N. signifie « *nomen* » et indique donc qu'il faut la remplacer par le nom du souverain Pontife.

Que signifie « *Una cum* » ?

Il y a débat entre trois traductions possibles de ces mots :

1. La première est de comprendre « *una* » comme un adjectif modifiant « *Écclesia* » ; ce qui donne le sens de « un avec » ou « uni avec ». Le fondement de cette opinion est le fait que le Pontife romain est le principe de l'unité de l'Église catholique comme un tout, et l'évêque local le principe d'unité d'une église particulière.

2. La seconde est de prendre « *una* » comme un adverbe modifiant « *offerimus* » : « Nous offrons ... ensemble avec *etc.* » La raison pour cette opinion est que la Messe est un acte d'Église, offert non seulement par un prêtre en particulier, mais par toute l'Église, au nom de laquelle le prêtre agit. Puisque le Pontife romain est la tête et le principe de l'unité de toute l'Église, il est logique que son nom soit mentionné comme celui de l'offrant principal.

3. La troisième interprétation est de prendre les mots « *una cum* » comme un lien d'apposition avec « *Écclesia* », par lequel on voudrait dire essentiellement : « incluant » : « que nous Vous offrons pour votre sainte Église catholique, qui inclut... ».

Quel est le sens correct des mots « *una cum* » ?

Nous écartons naturellement, pour ce qui nous concerne, la deuxième interprétation comme servant une hypertrophie douteuse de la papauté.

La première proposition rejoint celle de Dom Gaspard Lefebvre osb qui, dans son livre « Explication de la Sainte Messe », dit : « (...) *que nous vous offrons surtout pour votre Sainte Eglise catholique, pour que vous daigniez la pacifier, la garder, l'unir et la gouverner par toute la terre et avec elle votre serviteur notre pape N (...).* »

Quant à la troisième interprétation, le fait est qu'aux temps médiévaux, le nom du roi était souvent inséré à cet endroit, aussi bien que ceux du pape et de l'évêque, lequel nom est incompatible avec les deux premières acceptions des mots « *Una cum* », mais non avec la troisième. Car le roi n'est ni le principe d'unité de l'Église, ni d'aucune façon l'offrant principal et extraordinaire. De ce point de vue, il ne diffère pas du paysan à son prie-Dieu.

Il est, par contre, un membre éminent du corps mystique, comme le sont le pape et l'évêque et, comme tel, mérite une mention spéciale à la Messe et à d'autres occasions dans la liturgie sacrée (ce qui est fort gallican... toutefois, il est ici question du roi de France, le Très-Chrétien : cela ne concerne pas du tout les dirigeants actuels du pays).

Un débat toujours d'actualité.

Il existe aujourd'hui un nombre non négligeable de prêtres et d'évêques qui refusent de citer le nom du pape actuel, François, au Canon de la Messe. C'est pourquoi ils sont dits : « *non Una cum* ».

Parmi eux, les « sedevacantistes » (de « siège vacant ») sont des traditionalistes qui, par une hypertrophie insensée du pouvoir papal, font de l'évêque de Rome un quasi-dieu. Comme ils sont aussi « ultra-infaillibilistes », l'idée d'un pape qui puisse dévier de la Tradition leur est insupportable. Voilà pourquoi ils estiment que les papes depuis Vatican II ne sont tout simplement pas papes.

Par conséquent, l'héritier et aggravateur de Vatican II, assumant et prolongeant la destruction de la foi qui y fut selon eux accomplie, a-t-il sa place au cœur de la Messe ?

Est-il possible de citer François au Canon, alors qu'ils estiment nécessaire de se soustraire à sa juridiction si l'on veut conserver la foi et sauver son âme ?

Evidemment non.

On trouve aussi des religieux « *non Una cum* » dans les petites églises et autres structures religieuses séparées de Rome. Ne se trouvant pas ou plus sous la juridiction directe du pape, ils ne voient tout simplement pas pourquoi le citer à leur Messe.

Naturellement, pour un catholique gallican, c'est ainsi que le problème se pose, et non à la manière sedevacantiste, qui est l'opinion la plus éloignée du gallicanisme qui, lui, est anti-infaillibiliste.

Si Saint Pierre s'est parfois trompé (*Mt XVI, 22 ; Ac X, 13-16 ; Gal II, 11*), sa primauté se manifeste parfaitement, ainsi que nous le rapporte l'Écriture, en tant qu'arbitre au sein du collège des Apôtres, comme lorsqu'il a fallu choisir entre deux candidats pour remplacer Judas : c'est lui qui organise le vote (*Ac I, 15-26*). De la même façon, le pape a vocation à intervenir pour trancher, dans le respect du débat et de la collégialité, des questions doctrinales graves, qui impliquent la vie spirituelle de tout chrétien sur la terre, par exemple, comme nous le voyons dans ce numéro de *L'Oiseau Blanc*, à propos de la possibilité ou non de prêter serment : dans l'article « Je ne vous dirai pas le vrai... », nous nommons trois papes et citons les propos de l'un d'eux, ce qui est parfaitement normal.

Ainsi, pour un gallican, ce n'est pas parce que le pape actuel fait des erreurs dans sa pastorale, notamment en matière de liturgie, qu'il n'est pas pape — puisque nous ne lui reconnaissons pas l'infaillibilité. Toutefois, nous lui reconnaissons pleinement le titre d'évêque de Rome successeur de Saint Pierre et de Patriarche d'Occident, avec la primauté (*primus inter pares*) qui lui est attachée sur les autres églises.

Dans notre cas, la question est : la Mission catholique gallicane Sainte Jehanne dit la Messe est donne les sacrements dans la forme traditionnelle (Missel de 1962) que semble combattre le pape François et, de toute manière, même si nous souhaitons entretenir des relations polies avec le diocèse romain de notre territoire d'implantation, nous ne sommes pas rattachés juridiquement ni en communion avec Rome.

Notre position, en tant qu'évêque recteur de la Mission catholique gallicane Sainte Jehanne

Dans ce cas, pourquoi ne sommes-nous pas « *non Una cum* » ?

Grâce au socle sur lequel nous basons notre enseignement et notre pastorale : la Foi, l'Espérance et la Charité.

Contrairement à l'espoir, qui prend pour objet des choses profanes — et pas nécessairement rationnelles — l'Espérance, elle, est résolument tournée vers le Ciel.

L'Espérance se porte sur la Foi — donc, sur Dieu.

Et, naturellement, se porte aussi sur la Charité, sans quoi nous ne possédons rien (*1Co XIII, 13*).

L'Amour de Dieu et du prochain, le plus grand des commandements de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Mt XXII, 37-40*).

Si, donc, mon Espérance se porte sur mon prochain, c'est pour qu'il s'améliore, car c'est ce que je dois lui souhaiter par Amour. Et comment s'améliorerait-il mieux qu'en vivant davantage de la Foi ?

Là est la source et la raison de la prière : l'Espérance. Car, si Dieu sait tout et que tout est déjà inscrit dans son plan divin (*Ps CXXXVIII, 4 et 16*), pourquoi prier ?

Parce que l'Espérance.

L'Espérance nous dit pourquoi, par Amour, nous ne devons jamais cesser de prier pour que notre prochain trouve, retrouve ou vive davantage de la Foi.

Si la prière est la manifestation concrète de l'Espérance enchâssée dans la Foi et l'Amour et que nous devons toujours prier sans nous décourager (*Lc, XVIII, 1*), eh bien, cela signifie... l'*Una cum* !

Objection : on peut prier, effectivement, à titre privé, pour le pape. Mais sans être obligé de le faire à la Messe par l'*Una cum*, qui revient à associer au Saint Sacrifice un personnage à la foi douteuse.

Réponse : mais, en tant que prêtre, si on ne prie pas pour et avec le pape, quand le faire ? Ne devons-nous pas prier pour le Siège de Pierre ? Et ce, à la Messe ?

L'*Una cum* ne conditionne pas les paroles de la Consécration des Saintes Espèces. C'est, tout au début du Canon, une formule par laquelle nous associons le Patriarche de l'église d'Occident à notre prière — et il en a bien besoin !

Pour ces raisons, il nous semble évident que la Foi, l'Espérance et la Charité amènent naturellement tout prêtre à célébrer *Una cum* avec l'évêque de Rome.

+Mgr Mikaël Petit

Administration des sacrements

Funérailles :

Gisèle Petit, munie des derniers sacrements, le 2 novembre 2022

Nous rappelons que la Mission catholique gallicane Sainte Jehanne se déplace volontiers pour donner tous les sacrements dans les normes liturgiques traditionnelles (missel de 1962), ce qui permet d'en apprécier la beauté et d'en recevoir toutes les grâces. Ecrire à : msja.saintetienne@gmail.com

Comment soutenir la MSJA ?

Nous l'avons dit, la revue L'Oiseau blanc est gratuite. Toutefois, pour aider matériellement la MSJA dans ses œuvres — et notamment son apostolat ! — vous pouvez rejoindre l'association loi 1901, en tant que simple adhérent (ce qui est déjà un soutien concret !) ou en devenant membre bienfaiteur.

Bulletin d'adhésion

Mme Mlle M.

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Adhésion simple 2023..... 10 € ou plus

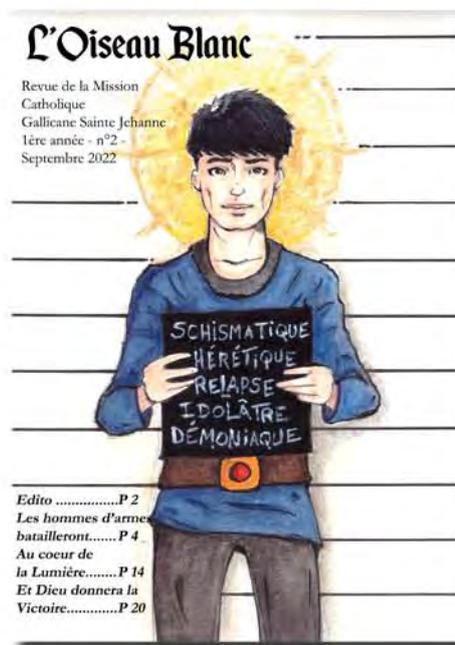
Adhésion en tant qu'association ou autre structure..... 20 € ou plus

Adhésion en tant que membre bienfaiteur..... 50 € ou plus

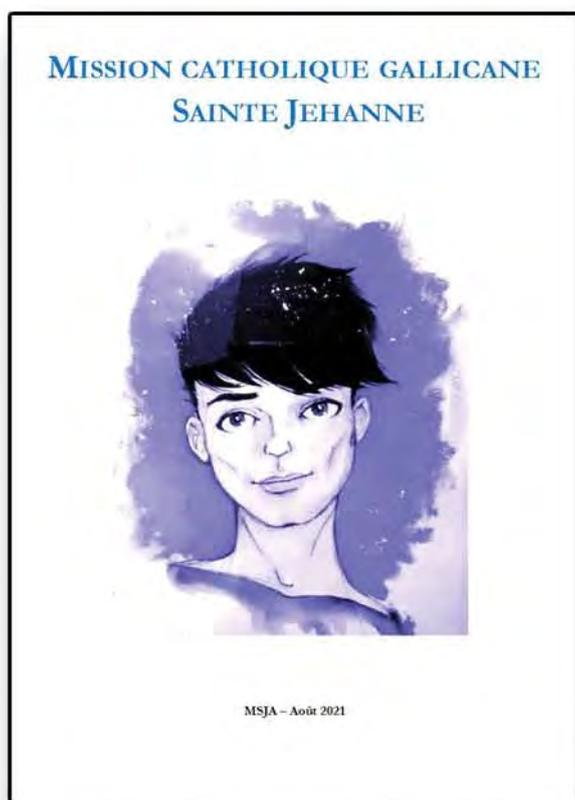
Signature : Date :/...../.....

Règlement à envoyer à : MSJA - 6, Rue de Laharpe - 42000 Saint-Etienne

N'hésitez pas à demander nos précédents numéros :



Nos brochures :



Présentation de la MSJA, 12 pages

*Contient un bref historique du gallicanisme,
une présentation de la MSJA,
de son évêque recteur et de la FEOI.*



Neuvaine à Sainte Jehanne d'Arc, 16 pages

*Il en existait plusieurs versions, parfois assez différentes.
C'est pourquoi nous avons souhaité offrir, tant à Jehanne qu'à la dévotion
des fidèles, un texte sûr, empreint de son esprit et de sa spiritualité.
Les gens qui l'ont priée semblent unanimes : cette Neuvaine est bien le
condensé d'énergie dont nous avons besoin !
Enrichi de nombreuses prières.*

CRITIQUE

La Passion de Sainte Jehanne d'Arc

Après l'avoir visionné, je recommande ce film documentaire.

Il est assez bien fait, ne contient pas d'erreur et offre une belle introduction à la vie, la spiritualité et la mission de Sainte Jehanne au Coeur très pur. En outre, il se permet (peut-être, paradoxalement, parce qu'il n'est pas réalisé par des Français) de dire ouvertement la vérité, à savoir que la canonisation de Jehanne par Rome, au seul titre de vierge, est incomplète jusqu'à présent. En effet, rappelons que depuis le 16 mai 1920, date de la canonisation de Sainte Jehanne au Coeur très pur, le catholicisme romain ne lui reconnaît que le titre de vierge (couleur liturgique blanc). Ce qui est une très belle et sainte chose en soi, mais, en ce qui concerne Jehanne, est - osons le dire - un scandale. Certes, elle est aussi reconnue comme patronne secondaire de la France, ce qui est justice.

Mais Jehanne est soldat, vierge et Martyre (et ses fêtes se célèbrent en rouge). Pas moins. Et c'est la moindre des justices que de le lui reconnaître. C'est ce que nous autres, prêtres gallicans, faisons depuis longtemps. Cela, c'est ce que le peuple catholique de France, et, dans un second temps, l'Église universelle de NSJC, lui doivent. Il serait même possible, si son humilité n'en souffrait pas, d'y ajouter le titre de Reine, en vertu de l'épisode de la « triple donation ».

Pour en savoir davantage... regardez ce beau film !

(*La Passion de Sainte Jehanne d'Arc*, Saje distribution)

Nouvelles de l'Église universelle

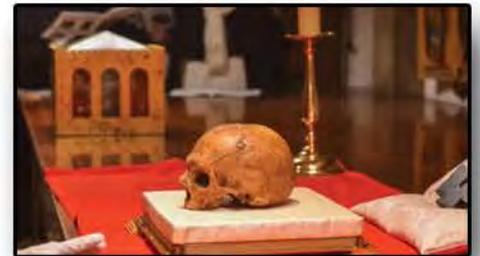
31 décembre 2022 : Rappel à Dieu du pape émérite Benoît XVI à l'âge de 95 ans au terme d'une longue maladie. Ce brillant théologien et fervent gardien du dogme catholique s'était retiré au monastère Mater Ecclesiae au Vatican après sa renonciation en 2013. Ses funérailles ont eu lieu le 5 janvier place Saint-Pierre sous la présidence de François. Un événement inédit dans l'histoire de l'Église catholique.



17 janvier 2023 : Présentation de l'édition 2023 de l'index mondial de persécutions des chrétiens par l'association protestante évangélique Portes ouvertes. Ce rapport souligne une augmentation des actes violents envers les chrétiens à travers le monde : viols, meurtres, rapt... Pas moins de 360 millions de chrétiens ont ainsi été « fortement persécutés ou discriminés » en 2022 en raison de leur foi, soit un chrétien sur sept ! D'après l'association, 5 621 chrétiens auraient été tués cette même année, ce qui représente plus de 15 par jour. Le rapport dénombre 76 pays à « persécution forte » contre 40 en 1993. La Corée du Nord est le pire d'entre eux. Les victimes se trouvent aussi sur le continent africain, la Chine, l'Inde et le Moyen-Orient.

23 janvier 2023 : Présentation de Clairvie Quesne, sélectionnée par l'association Orléans Jeanne d'Arc pour incarner l'héroïne lors des fêtes johanniques qui se tiendront du 29 avril au 8 mai prochain. La jeune lycéenne de 16 ans a été choisie parmi neuf candidates en raison de son engagement dans plusieurs associations chrétiennes et caritatives.

27 janvier 2023 : Bénédiction du nouveau reliquaire destiné à accueillir le crâne de saint Thomas d'Aquin. Conservé au couvent des Jacobins de Toulouse, berceau de l'Ordre dominicain, celui-ci n'avait jamais été exposé depuis 1369. A l'occasion du 700e anniversaire de la canonisation du docteur angélique, la précieuse relique va voyager dans la France entière.



31 janvier 2023 : Choc pour les fidèles d'Orléans. Le recteur de la cathédrale Sainte-Croix, le père Christophe Chatillon, annonce se retirer de son ministère après avoir trouvé l'amour et éviter ainsi de mener « une double vie », explique-t-il dans une lettre. Entré dans les ordres en 1999, il était en poste au sein de la paroisse orléanaise depuis plus de six ans.

2 février 2023 : Mort à l'âge de 92 ans de Jean Zizioulas, métropolite (Archevêque de l'Église orthodoxe) de Pergame (Turquie). Évêque du Patriarcat de Constantinople, il était un théologien reconnu formé à l'université de Thessalonique puis à l'université d'Athènes dont il était sorti docteur. Il a également été membre du Comité central et du Comité de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Églises, ainsi que coprésident orthodoxe du Comité international du dialogue théologique officiel entre orthodoxes et anglicans et du Comité similaire du dialogue théologique entre orthodoxes et catholiques romains.



10 février 2023 : Confié à une équipe de scientifiques, le cœur de Pauline Jaricot, laïque lyonnaise morte en 1862 et béatifiée à Lyon le 22 mai 2022, a révélé ses secrets. En très bon état de conservation en dépit de l'absence d'embaumement, l'organe ne présente pas de trace récente ou ancienne d'infarctus myocardique.

Pourtant, en 1835, lorsqu'elle se rend à Rome pour rencontrer le pape Grégoire XVI, Pauline est décrite comme étant très malade du cœur. L'histoire raconte qu'elle reviendra guérie d'un pèlerinage en Italie sur la tombe de Philomène, vierge martyre décapitée par l'empereur Dioclétien.



20 février 2023 : Le pape François persiste et signe. Dans un rescrit, le Saint-Siège vient renforcer le contrôle de l'application du motu proprio Traditionis custodes (du 16 juin 2021) qui annulait l'élargissement décidé en 2007 des conditions de célébration de la messe selon l'édition 1962 du Missel romain. Dans ce rescrit, le pape clarifie deux points, qui ont fait l'objet de différentes interprétations et de récents débats : l'utilisation des églises paroissiales et l'éventuelle création de paroisses personnelles pour les groupes célébrant selon le missel de 1962. Ainsi les prêtres ordonnés après la promulgation du motu proprio devront demander l'autorisation au Saint-Siège pour pouvoir célébrer la messe tridentine. Les évêques devront demander une autorisation au dicastère pour le Culte divin et la discipline des sacrements pour que de jeunes prêtres célèbrent avec le Missel romain de 1962, ainsi que pour l'utilisation ou l'érection d'une église paroissiale pour la messe tridentine.

4 mars 2023 : 1,378 milliard. C'est le nombre de catholiques baptisés dans le monde, d'après les données de l'annuaire pontifical 2023 et l'Annuario Statisticum Ecclesiae 2021, édités par le Bureau central des statistiques ecclésiastiques. Soit une augmentation de 1,3 % en un an. On y apprend également que le nombre de catholiques progresse essentiellement en Afrique (+ 3 %), en Amérique et en Asie (+ 1 %). La situation est stable en Europe. La proportion de catholiques dans la population mondiale est inchangée. Elle s'élève à plus de 17 %.

12 avril 2023 : Disparition, à l'âge de 87 ans de l'ancien évêque contestataire Jacques Gaillot. Démis de ses fonctions par le Vatican en 1995 à la suite de prises de position répétées jugées hostiles par l'Eglise de France, l'évêque d'Evreux aura mené un long combat pour les mal-logés, les sans-papiers, les réfugiés et en faveur de profondes réformes dans l'Eglise.

22 avril 2023 : Béatification, en l'église Saint-Sulpice à Paris, du père Marcellin Rouchouze, né le 14 décembre 1810 à Saint-Julien-en-Jarez (Loire). Ce même jour ont également été béatifiés quatre autres prêtres, martyrs, comme lui, de la Commune de Paris : les pères Henri Planchat, Ladislas Radigue, Polycarpe Tuffier et Frézal Tardieu.

... Au cœur de la Lumière...

Dans cette rubrique, nous allons publier, au cours des numéros, l'intégralité du procès de condamnation de Jehanne. Les commentaires en italiques sont de Mgr Mikaël Petit, qui a également adapté le texte en français courant.

Troisième séance publique.

Le samedi 24 février, dans la même salle. Jehanne ne semble pas d'excellente humeur...

L'ÉVÊQUE — Tout d'abord, nous vous requérons de jurer, simplement et absolument, de dire la vérité sur ce que l'on vous demandera, et de prêter serment sans aucune condition.

JEHANNE — Donnez-moi la permission de parler.

L'ÉVÊQUE — Parlez.

JEHANNE — Par ma foi, vous pourriez me demander certaines choses et je ne vous les dirai pas. Peut-être que pour beaucoup de choses que vous me demanderez, je ne vous dirai pas la vérité, et spécialement sur ce qui touche mes révélations. Car, par aventure, vous pourriez me contraindre à dire telle chose que j'ai juré de ne pas dire, et ainsi je serais parjure, ce que vous ne devriez pas vouloir.

Jehanne dit à présent, clairement, qu'elle s'autorisera à mentir pour la suite du procès (et nous devons en tenir compte). Pour nous, son attitude particulièrement agressive, en ce début de séance, est la suite logique de la séance précédente : déçue par ses interlocuteurs, elle ne s'en tiendra plus qu'à un minimum de correction.

L'ÉVÊQUE — Vous devez dire vérité à votre juge.

JEHANNE, *colère froide* — Et moi, je vous le dis, avisez-vous bien de ce que vous dites être mon juge, car vous assumez une grande responsabilité, et vous me chargez trop !

L'ÉVÊQUE — Nous vous requérons de prêter serment.

JEHANNE — Il me semble que c'est assez d'avoir juré deux fois en justice.

L'ÉVÊQUE — Voulez-vous jurer, simplement et absolument ?

JEHANNE — Vous pouvez bien vous en passer : j'ai assez juré de deux fois ! Tout le clergé de Rouen ou de Paris ne pourrait me condamner sans droit !

L'ÉVÊQUE — Nous vous requérons de jurer de dire la vérité.

JEHANNE — De ma venue en France, je veux bien dire la vérité. Mais je ne dirai pas tout... Et huit jours ne suffiraient pas à dire tout.

Consulter Jn XXI, 25... Toutes proportions gardées, naturellement !

L'ÉVÊQUE — Prenez avis des assesseurs pour savoir si vous devez jurer ou non.

JEHANNE — De ma venue, je dirai volontiers la vérité, et non autrement. Il ne faut plus m'en parler !

L'ÉVÊQUE — Vous vous rendez suspecte en refusant de jurer de dire la vérité.

JEHANNE — Il ne faut plus m'en parler !

L'ÉVÊQUE — Nous vous requérons de jurer, précisément et absolument.

JEHANNE — Je dirai volontiers ce que je sais, mais encore pas tout. Je suis venue de par Dieu, et n'ai rien à faire ici... Je demande qu'on me renvoie à Dieu de qui je suis venue !

Consulter Jn V, 37-43. Ce passage de l'Évangile permet, non seulement de donner aux paroles de Jehanne toute leur portée spirituelle, mais contient également l'enseignement suivant : sonder les Écritures et aller à Dieu sont deux choses bien différentes ! Les doctes religieux qui participaient à ce procès truqué savaient vraisemblablement par coeur nombre de passages bibliques, mais n'étaient certainement pas disposés à venir au Seigneur : or, ces deux actes doivent aller de pair.

L'ÉVÊQUE — Nous vous requérons et admonestons de jurer sous peine d'être convaincue de ce dont vous accuse.

JEHANNE — Passez à autre chose.

L'ÉVÊQUE — Nous vous requérons une dernière fois de jurer, et vous admonestons de dire la vérité sur ce qui touche le procès. Vous vous exposez à un grand danger par un tel refus !

JEHANNE — Je suis prête à jurer de dire la vérité sur ce que je saurai touchant le procès. Je le jure.

Au dernier avertissement, Jehanne, défoulée et toujours stratège, estime que son message est passé et consent à prêter serment. Toutefois, elle le fait à nouveau en précisant : « Touchant le procès », c'est-à-dire selon ses conditions !

L'ÉVÊQUE — Que l'illustre docteur maître Jean Beaupère interroge Jehanne.

JEAN BEAUPÈRE — À quelle heure avez-vous bu et mangé pour la dernière fois ?

JEHANNE — Depuis hier après-midi je n'ai mangé ni bu.

Bien des témoins de l'époque s'accordent à dire que Jehanne jeûnait souvent, ne prenant, pour tout repas, qu'un peu de pain trempé dans du vin.

JEAN BEAUPÈRE — Depuis quelle heure avez-vous entendu la voix qui vient à vous ?

JEHANNE — Je l'ai entendue hier et aujourd'hui.

JEAN BEAUPÈRE — À quelle heure, hier, avez-vous entendu cette voix ?

JEHANNE — Je l'ai entendue trois fois, ce jour-là : une fois au matin, une fois à vêpres, et la troisième fois comme on sonnait pour l'*Ave Maria* du soir. Et je l'entends plus souvent que je ne le dis.

Façon de dire que le lien est en fait ininterrompu. Il y a certes des moments où des choses précises sont dites, mais pour qui a le bonheur de vivre un lien spirituel, la présence est toujours là, que l'on ressent au niveau du plexus solaire. Voir, au numéro précédent, notre note à la deuxième séance du Procès, où il est question de « l'oeil du coeur » dont parle Saint Augustin.

JEAN BEAUPÈRE — Hier au matin, que faisiez-vous, quand cette voix est venue à vous ?

JEHANNE — Je dormais, et la voix m'a réveillée.

JEAN BEAUPÈRE — Vous a-t-elle éveillée en vous touchant les bras ?

JEHANNE — J'ai été éveillée par la voix, sans toucher.

JEAN BEAUPÈRE — La voix était-elle dans votre chambre ?

JEHANNE — Non, que je sache, mais elle était dans le château.

C'est-à-dire en Jehanne elle-même (1Cor VI, 9).

JEAN BEAUPÈRE — La voix vient-elle de Dieu ?

JEHANNE — Je crois fermement, aussi fermement que je crois en la foi chrétienne et que Dieu nous racheta des peines de l'enfer, que cette voix vient de Dieu et par son ordre.

JEAN BEAUPÈRE — Cette voix, que vous dites vous apparaître, est-elle un Ange, ou vient-elle de Dieu immédiatement ? Ou est-ce la voix d'un Saint ou d'une Sainte ?

JEHANNE — Cette voix vient de par Dieu. Et je crois que je ne vous dis pas pleinement ce que je sais. J'ai une plus grande peur de me tromper, en disant quelque chose qui déplaît à ces voix que je n'en ai de vous répondre. Et quant à cette question, je vous prie de me donner un délai.

Sur la crainte de Jehanne de déplaire à son conseil, se reporter à Mt XII, 37, qui montre l'importance de contrôler et limiter nos paroles. Puis, par voie de conséquence, on se reportera avec profit aux passages suivants : Gal I, 10 ; 1Th II, 4 ; Ps CXLII, 10.

L'ÉVÊQUE — Croyez-vous qu'il déplaît à Dieu qu'on dise la vérité ?

JEHANNE — Les voix m'ont dit de dire certaines choses au Roi et non à vous. Cette nuit même, la voix m'a dit beaucoup de choses pour le bien de mon Roi, que je voudrais qu'il sache dès maintenant, même si, pour cela, je ne devais pas boire de vin jusqu'à Pâques. Car, ainsi, il irait dîner plus gaiement.

« Le roi m'a introduite dans le cellier du vin ; il a ordonné en moi la charité. » (Ct II, 4). Si Jehanne a coutume de jeûner souvent et n'a pas une grande passion pour la nourriture solide, il en va tout autrement du vin. Sobre, elle prenait toutefois beaucoup de plaisir à en boire et savait l'apprécier, exigeant, chaque fois qu'elle le pouvait, du vin à son goût. Nous allons expliquer ce passage avec l'aide de Saint Bernard qui, dans son 49ème sermon sur le Cantique des cantiques, explique : « Elle [l'âme] a été à tel point enhardie et enflammée par la vue et les Paroles de l'Époux [Notre-Seigneur Jésus-Christ] qu'elle paraît ivre. »

Comme les Apôtres, « remplis du Saint-Esprit », étaient considérés par le peuple comme « ivres de vin doux » (Ac II, 4 ; 13), Jehanne a toujours été consumée d'une inextinguible soif de Jésus-Christ, son seul amour. Le corps et l'âme sont intimement liés et Saint Bernard est trop intime du Créateur pour n'en avoir pas conscience. Si Jehanne apprécie le vin sur le plan naturel, c'est parce que son corps est, autant que son âme, empli de sainteté.

Saint Bernard : « L'épouse a eu un entretien doux avec son bien-aimé (...). Et comme les jeunes filles s'étonnaient de cette nouveauté et lui en demandaient la raison, elle répond que ce n'est pas du tout étonnant qu'elle soit échauffée par le vin, puisqu'elle est entrée dans le cellier du vin. Voilà pour le sens littéral. Au sens spirituel, elle ne nie pas non plus être ivre, mais d'amour et non de vin, si ce n'est que l'amour est un vin. »

JEAN BEAUPÈRE — Ne pouvez-vous pas intervenir auprès de cette voix, qu'elle veuille obéir et porter cette nouvelle à votre Roi ?

JEHANNE — Je ne sais pas si la voix voudrait obéir, sauf si c'était la volonté de Dieu et si Dieu y consentait. Mais, s'il plaisait à Dieu, il pourrait bien donner les révélations à mon Roi. Et de cela, je serais bien contente.

JEAN BEAUPÈRE — Pourquoi cette voix ne parle-t-elle pas avec votre Roi comme elle faisait quand vous étiez en sa présence ?

JEHANNE — Si c'est la volonté de Dieu, moi je ne le sais pas. Sans la grâce de Dieu, je ne saurais rien faire.

Jn XV, 5, une nouvelle fois. Cet aveu de dépendance à la grâce divine n'est pas seulement un merveilleux acte d'humilité (Ps XXX, 15-17). C'est une façon de se conformer à Jésus-Christ en mettant ses pas au plus près des siens... Jehanne, chrétienne de spiritualité tant paulinienne que johannique (Jean et Jacques furent appelés par Jésus les « frères Boanergès », c'est-à-dire les « frères du tonnerre », à cause de leur caractère de feu), veut, comme Jean, poser sa tête sur le Coeur du

Maître. Elle sait ce que nous valons, sans la grâce : nous ne sommes tous que des porcs vaniteux et des cloaques d'impureté. Sans le Christ, nous sommes des morts ambulants (Mt XXIII, 27).

JEAN BEAUPÈRE — Votre conseil vous a-t-il révélé si vous échapperiez des prisons ?

JEHANNE — Cela, ai-je à vous le dire ?

Etant donné que Jehanne n'a jamais fait mystère de sa volonté de s'échapper à la première occasion, l'ironie de sa réponse est évidente.

JEAN BEAUPÈRE — Cette nuit, la voix vous a-t-elle donné conseil et avis sur ce que vous deviez répondre ?

JEHANNE — Si elle me l'a révélé, je n'ai pas bien compris.

JEAN BEAUPÈRE — En ces deux derniers jours où vous avez entendu les voix, est-il venu quelque clarté ?

JEHANNE — Au nom de la voix vient la clarté.

JEAN BEAUPÈRE — Avec les voix, voyez-vous quelque chose autre ?

JEHANNE — Je ne vous dis pas tout, car je n'en ai pas la permission, et aussi mon serment ne touche pas à cela. La voix est bonne et digne, et à ce propos je ne suis pas tenue de vous répondre. Au surplus, donnez-moi par écrit les points sur lesquels je ne réponds pas maintenant.

Evidemment, les juges devaient s'attendre à ce que, tôt ou tard, Jehanne utilise de façon pratique la restriction qu'elle impose à son serment à chaque début de séance. Dans la foulée, elle tente d'obtenir un délai... C'est ainsi que nous voyons la « bergère ignorante » multiplier les attaques et les diversions avec une aisance peu commune, devant plus de quarante hommes plus ou moins hostiles... Un vrai miracle !

JEAN BEAUPÈRE — Cette voix à laquelle vous demandez conseil, a-t-elle la vue et les yeux ?

JEHANNE — Vous n'aurez pas cela aujourd'hui... Le dicton des petits enfants est qu'on pend bien quelque fois les gens pour avoir dit la vérité !

Sarcastique, Jehanne suggère à ses juges que la vérité, sur certains sujets, leur serait si pénible à entendre qu'ils lui en voudraient plus que de mentir (Matth, XV, 12). Quant aux petits enfants, ce sont les Elus de Dieu (1Jn III, 1 ; Mt XIX, 14 ; Lc, I 76).

JEAN BEAUPÈRE — Savez-vous si vous êtes en la grâce de Dieu ?

JEHANNE — Si je n'y suis, Dieu m'y mette ; et si j'y suis, Dieu m'y garde. Je serais la plus malheureuse du monde si je savais n'être pas en la grâce de Dieu. Et, si j'étais en péché, je crois que la voix ne viendrait pas à moi. Et je voudrais que chacun l'entendît aussi bien comme moi.

Une des répliques les plus célèbres de Jehanne, souvent citée et qui, elle aussi, s'enracine dans le verset : « Hors de moi, vous ne pouvez rien faire. » (Jn XV, 5). On peut trouver étrange que l'affirmation de notre totale dépendance à Dieu soit la véritable pierre angulaire de quelqu'un d'aussi porté à l'action que Jehanne. En réalité, cela s'explique très bien : Jehanne est persuadée que, lorsqu'on veut agir, l'état de grâce est essentiel à la réussite. Par conséquent, plus on agit (surtout dans un domaine très difficile sur le plan moral, comme la guerre), plus il faut prier. Lorsque Jehanne dit : « Aide-toi et le Ciel t'aidera », cela ne signifie pas : « Agis et attends la grâce », mais « Agis en priant » : il faut agir avec le Ciel, dans le même mouvement : « Que ta Volonté soit faite sur la terre comme au Ciel. » (Mt VI, 10). Nous donnons, pour l'état de grâce, la définition d'un catéchisme catholique gallican : « L'état de grâce, c'est-à-dire dans l'état où il plaît à Dieu. (...) Quand (on) ne se sent et n'est coupable d'aucun péché grave. »

JEAN BEAUPÈRE — Quel âge aviez-vous quand vous l'avez entendue pour la première fois ?

JEHANNE — Je maintiens que j'avais l'âge de treize ans quand la voix me vint la première fois.

JEAN BEAUPÈRE — En votre jeunesse, alliez-vous vous amuser avec les autres jouvencelles aux champs ?

JEHANNE — J'y ai bien été quelques fois, mais je ne sais pas à quel âge.

Nous savons à présent que penser des amnésies sélectives de Jehanne lorsqu'elle n'a pas envie de répondre à une question.

JEAN BEAUPÈRE — Ceux de Domremy tenaient-ils le parti des Bourguignons ou le parti adverse ?

JEHANNE — Je ne connaissais qu'un Bourguignon, et j'aurais bien voulu qu'il ait la tête coupée, s'il avait plu à Dieu !

JEAN BEAUPÈRE — Au village de Maxey, étaient-ils Bourguignons ou adversaires des Bourguignons ?

JEHANNE — Ils étaient Bourguignons.

JEAN BEAUPÈRE — La voix vous a-t-elle dit en votre jeunesse de haïr les Bourguignons ?

JEHANNE — Depuis que je compris que les voix étaient pour le roi de France, je n'ai pas aimé les Bourguignons. Les Bourguignons auront la guerre s'ils ne font pas ce qu'ils doivent faire. Et je le sais par la voix.

JEAN BEAUPÈRE — En votre jeune âge, avez-vous eu une révélation par la voix que les Anglais devaient venir en France ?

JEHANNE — Les Anglais étaient déjà en France, quand les voix commencèrent à me venir.

JEAN BEAUPÈRE — Avez-vous été avec les petits enfants qui se combattaient pour le parti que vous tenez ?

JEHANNE — Non, je n'en ai pas mémoire. Mais j'ai bien vu que parfois, ceux de la ville de Domremy s'étaient battus contre ceux de Maxey, et en revenaient quelques fois bien blessés et saignants.

JEAN BEAUPÈRE — En votre jeune âge, aviez-vous une grande intention de persécuter les Bourguignons ?

JEHANNE — J'avais la grande volonté et le grand désir que le Roi ait son royaume.

Nous l'entendons penser la suite : « ... Et si cela implique de persécuter les Bourguignons, que voulez-vous que j'y fasse ? »

En outre, il faut aussi interpréter cette réponse d'un point de vue mystique : pour Jehanne, la France est vraiment la Fille aînée de l'Eglise, la patrie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

JEAN BEAUPÈRE — Auriez-vous bien voulu être un homme quand vous avez su que vous deviez venir en France ?

JEHANNE — Ailleurs, j'ai répondu à cela.

Où donc ?... Peut-être à Poitiers. On peut regretter que Jehanne n'ait pas consenti à se répéter : avoir sa réponse sur le sujet aurait été intéressant et aurait peut-être permis d'éviter, de nos jours, de maladroites récupérations de sa personne sur les questions de « genre ».

JEAN BEAUPÈRE — Ne meniez-vous pas les bêtes aux champs ?

La technique d'interrogatoire de Jean Beupère est parfaitement rôdée : il passe d'un sujet à l'autre sans prévenir et en profite pour répéter une ancienne question, pour voir si l'accusée, sous l'effet de surprise, va se couper ! Mettons-nous à la place de Jehanne, prisonnière, affaiblie, n'ayant que peu de temps pour calculer les conséquences de ses réponses et qui pourtant lui fait face sans désemparer !

JEHANNE — Ailleurs, j'ai répondu à cela. Depuis que j'ai été grande et que j'ai eu l'âge de raison, je n'avais pas coutume de garder les bêtes, mais j'aidais bien à les conduire aux prés, en un château nommé l'île, par crainte des gens d'armes. Mais je n'ai pas mémoire si, dans mon jeune âge, je les gardais ou non.

JEAN BEAUPÈRE — Avez-vous gardé mémoire de certain arbre existant près de votre village ?

JEHANNE — Assez proche de Domremy, il y a un arbre qui s'appelle l'arbre des Dames, et d'autres l'appellent l'arbre des Fées. À côté, il y a une fontaine. Et j'ai entendu dire que les gens malades de fièvre boivent de cette fontaine et vont prendre de son eau pour recouvrer la santé. Et cela, je l'ai vu moi-même : mais je ne sais s'ils en guérissent ou non. J'ai entendu dire que les malades, quand ils peuvent se lever, vont à l'arbre pour s'amuser. C'est un grand arbre, appelé Fau, d'où vient le beau mai. Il appartenait, à ce qu'on dit, à monseigneur Pierre de Bourlemont, chevalier. Parfois j'allais m'amuser avec les autres filles, et faisais à cet arbre chapeaux de fleurs pour l'image de Notre-Dame de Domremy. Plusieurs fois j'ai entendu dire des anciens, non pas de mon lignage, que les dames fées y conversaient. Et j'ai entendu dire à une femme, nommée Jeanne, femme du maire Aubery, de mon pays, laquelle était ma marraine, qu'elle avait vu les dames fées. Mais, ma parole, ne sais pas si c'est vrai ou non. Je n'ai jamais vu de fée à l'arbre, que je sache.

JEAN BEAUPÈRE — En avez-vous vu ailleurs ?

JEHANNE — Je ne sais pas. J'ai vu mettre aux branches de l'arbre des chapeaux de fleurs par les jouvencelles, et moi-même en ai mis quelquefois avec les autres filles. Et parfois nous les emportions, et parfois nous les laissions. Depuis que je sus que je devais venir en France, je fis peu de jeux ou amusements et le moins que je pus. Et je ne sais pas si, depuis que j'ai l'âge de raison, j'ai dansé près de l'arbre. Parfois, je peux bien y avoir dansé avec les enfants ; mais j'y ai plus chanté que dansé.

JEAN BEAUPÈRE — Avez-vous souvenir d'un bois qu'on nomme le bois Chenu ?

JEHANNE — Il y a un bois que l'on appelle le bois Chenu, qu'on voit de la porte de mon père, et il n'y a pas la distance d'une demi-lieue. Je ne sais, et je n'ai jamais entendu dire, si les dames fées y conversaient. Mais j'ai entendu dire à mon frère qu'on disait au pays que j'avais pris mes révélations à l'arbre de mesdames les Fées. Mais ce n'était pas le cas, et je lui ai dit le contraire. Quand je vins devant mon Roi, quelques uns demandaient si, dans mon pays, il n'y avait pas de bois qu'on appelle le bois Chenu. Car il y avait des prophéties qui disaient que de ce bois Chenu devait venir une Pucelle qui ferait merveilles... Mais en cela je n'ai pas cru.

Beaupère pose beaucoup de question sur les bois aux alentours de la maison de Jehanne, et sur ce qu'elle y faisait : pourquoi ?... toujours sa manie de la convaincre de sorcellerie ?

Sur cette question, en apparence si innocente, Jehanne livre, contrairement à son style habituel, une réponse extrêmement floue et embrouillée... On ne sait que penser de cet échange. Certains veulent y voir un passage attendrissant où Jehanne, se laissant aller, esquisse des images de son pays et de son enfance. Mais est-il probable qu'elle ait si facilement baissé la garde ? L'impression qu'elle pressent un danger et tente de noyer le poisson semble tout aussi légitime.

JEAN BEAUPÈRE — Voulez-vous avoir un habit de femme ?

JEHANNE — Donnez-m'en un, je le prendrai et m'en irai. Autrement, je ne le prendrai pas, et suis contente de celui-ci, puisqu'il plaît à Dieu que je le porte.

Beaupère change de sujet pour le moment. On perçoit le soulagement de Jehanne, qui retrouve instantanément sa concision et son ironie.

L'ÉVÊQUE — Cela dit, nous faisons arrêter tout interrogatoire pour ce jour.

« **Je ne vous dirai pas le vrai** »...

Jehanne et le refus de prêter serment

Lors de la troisième séance publique du Procès, le 24 février 1431, que nous reproduisons dans ce numéro de L'Oiseau Blanc, nous voyons revenir, comme à chaque début de séance, la question du serment. Cauchon presse Jehanne de jurer ; celle-ci proteste, renâcle puis consent, non sans limiter la portée de son serment par quelques conditions de son cru. Cette fois, l'échange à ce sujet va être particulièrement long et tendu.

La position de Jehanne est la suivante : au serment que lui demande Cauchon et qui l'obligerait à répondre la vérité à toutes les questions qui pourraient lui être posées, elle oppose le fait d'avoir précédemment juré de ne point révéler certaines choses : « *Vous pourriez me contraindre à dire telle chose que j'ai juré de ne pas dire, et ainsi je serais parjure, ce que vous ne devriez pas vouloir.* »

Cauchon pense pouvoir balayer l'objection d'un simple argument d'autorité : « *Vous devez dire la vérité à votre juge.* »

Ce n'était pas la meilleure chose à faire, car s'ensuit une joute verbale où l'on sent nettement le prélat perdre son calme au fur et à mesure qu'il se casse les dents sur toute une batterie de refus plus ou moins polis de Jehanne.

Le débat est clos par l'accusée, qui conclut : « *Je suis prête à jurer de dire la vérité sur ce que je saurai touchant le procès. Je le jure.* », ce qui revient très exactement à dire : « *Je jure de faire comme il me plaira.* »

Cauchon n'obtiendra pas davantage et, lassé, lâche son sbire Beaupère qui prend le relais et commence l'interrogatoire.

Ce qui va nous intéresser ici, c'est précisément la réticence de Jehanne à prêter serment... A la fin, n'est-elle pas suspecte ? Ne renvoie-t-elle pas à d'anciennes hérésies ?

Ou bien n'est-elle, cette réticence, qu'une façon de gagner un peu de temps, tout en ayant le plaisir de mettre à l'épreuve la patience des juges ? Ou encore, peut-être, est-elle une question très sérieuse de bonne morale chrétienne ?

Jehanne est toujours précise, pratique et, comme Saint Paul, « *ne fait rien pour rien* » (Ga II, 2) ; interroger son attitude va nous permettre de mieux comprendre la doctrine catholique touchant la vérité et le serment.

La difficulté prend sa source dans les paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a dit, comme il est rapporté en l'évangile de Matthieu (Mt V, 33-37) : « *Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras point ; mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments. Et moi, je vous dis de ne faire aucune sorte de serment (autre traduction : Je vous dis de ne pas jurer du tout.) : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu ; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi. Ne jure pas non plus sur ta tête, parce que tu ne peux en rendre un seul cheveu blanc ou noir. Mais que votre oui soit oui, et que votre non soit non. Tout le reste vient du mal (autre traduction : du Mauvais).* »

L'interprétation de cet enseignement n'a pas été sans poser problème, et conduire certains à adopter, par défaut de jugement, des positions bien trop tranchées ; c'est le cas de la secte des vaudois dont nous allons parler dans cet article.

Cette hérésie tire son nom de Pierre Valdo, un marchand lyonnais (env. 1140-1217). D'abord tolérée par l'Eglise, puis condamnée, sa doctrine rejette le culte des Saints, le sacerdoce, la Messe et, comme nous allons le voir, le fait de prêter serment.

Les positions des vaudois, bien qu'assez proches de celles des cathares, étaient moins extrêmes en plusieurs points (mais pas, justement, sur la question du serment), ce qui a peut-être permis la survie du mouvement, qui a rejoint le protestantisme au XVIe siècle.

Pour illustrer notre propos, nous continuerons cet article en nous basant sur les pièces les plus historiques, à savoir le registre d'inquisition de Mgr Jacques Fournier, évêque de Pamiers (Ariège) au XIV^e siècle.

Grâce à ce registre (éd. Claude Tchou, 2004), nous pouvons suivre le procès de Raymond de Sainte-Foy, diacre vaudois, ouvert en août 1318 (un siècle avant celui de Jehanne, à environ treize ans près). Le débat est fort bien posé par cet échange :

MGR FOURNIER : *Depuis la venue du Christ, les préceptes du Décalogue de la Loi de Moïse doivent-ils être observés par les fidèles du Christ ?*

RAYMOND : *Oui.*

MGR FOURNIER : *Si donc les préceptes du Décalogue doivent être observés maintenant, pourquoi ne voulez-vous pas jurer pour dire la vérité, dès lors que dans le second commandement (Ex XIX, 12), le serment n'est pas interdit entièrement, mais qu'il est dit seulement que l'on ne doit pas jurer ou prendre le nom de Dieu sans cause et en vain ?*

RAYMOND : *Parce qu'il faut observer les préceptes du Seigneur, et que le Seigneur a ordonné dans l'Évangile en disant : [Il cite en intégralité Mt V, 33-35]. C'est pourquoi je ne veux pas jurer contre ce précepte du Seigneur.*

A partir de cet instant, plus rien n'y fera. Mgr Fournier aura beau déployer (contrairement à Cauchon) des trésors de patience et de pédagogie, jamais le vaudois ne reviendra sur son opinion :

MGR FOURNIER : *Est-il arrivé à un Saint de jurer depuis le Christ ?*

RAYMOND : *Je ne sais pas, mais je crois que Saint Pierre, Saint Paul et les autres Saints n'ont pas juré, voulant observer ce précepte du Seigneur : « Moi en vérité, je vous dis de ne pas jurer du tout. »*

MGR FOURNIER : *S'il n'est pas permis de jurer et si les Saints, comme vous dites, n'ont pas juré, pourquoi donc l'Ange a-t-il juré dans l'Apocalypse (Apoc X, 6) « par le Vivant au siècle des siècles » ; pourquoi l'Apôtre a-t-il dit aux Romains (Rm I, 9) « Dieu m'est témoin » ; pourquoi dit-il aux Hébreux (Hb VII, 21) en parlant de Dieu qu'il lui a promis sous sa promesse (sic) « Tu es prêtre pour l'éternité » ?*

RAYMOND : *Je ne sais pas. Mais ils n'ont pas péché.*

Naturellement, bien d'autres sujets seront abordés durant le long procès de Raymond, qui se défendra pied à pied, mais rarement avec des arguments plus convaincants, malgré vingt années de diaconat dans sa secte. Pour rester dans les strictes limites de notre sujet, nous citerons une dernière tirade de Raymond où l'on sent poindre, derrière l'intransigeance, l'orgueil propre à beaucoup d'hérétiques :

RAYMOND : *Celui qui m'ordonnerait à moi de jurer, ou qui m'y contraindrait, moi, pécherait mortellement, quoique pas très gravement ; parce que j'ai conscience que si je jurais je pécherais mortellement en raison du précepte du Seigneur ; celui qui contraindrait un autre chrétien quelconque à jurer, ou le lui ordonnerait, pécherait mortellement, mais pas aussi gravement qu'en m'y contraignant, moi, ou en me l'ordonnant, parce que j'ai, moi, conscience d'avoir à ne pas jurer en raison de ce précepte. Il y a beaucoup d'autres personnes qui n'ont pas cette conscience d'avoir à ne pas jurer. Si on le leur ordonnait ou si on les y contraignait, on ne pécherait pas comme en me l'ordonnant ou en m'y contraignant.*

A la fin, le 19 janvier, on lut à Raymond, en plus des références scripturaires déjà citées par Mgr Fournier, ce passage de l'Épître aux Hébreux (Héb VI, 16) : « *Les hommes jurent par plus grand qu'eux, et la fin de toute discussion entre eux, pour trancher, est le serment.* », ainsi que de nombreux passages des traités de Saint Augustin, dont voici les plus significatifs : « *Le parjure est un péché grave, ne pas jurer ou jurer la vérité ne sont pas un péché.* » et : « *L'apôtre Paul, dans ses écrits (...), se trouve avoir juré en plusieurs endroits, afin que l'on ne pense pas que l'on pèche en jurant la vérité.* » (« Contre Fauste », chap. IX).

Là-dessus, ayant obstinément refusé de revenir sur cette opinion erronée, ledit Raymond fut brûlé. Selon les usages du temps, il n'y a rien à redire à cette condamnation.

Durant les nombreux mois que dura le procès, Mgr Fournier fut un parfait « anti-Cauchon », faisant preuve, nous l'avons dit, de patience, de pédagogie – et même de bienveillance, accordant à Raymond de nombreux délais pour réfléchir et se rétracter, et l'avertissant de la gravité de sa situation, en vain. Nous y reviendrons dans un prochain article, mais il convient de savoir que cathares et vaudois, au-delà de la question du serment, professaient des doctrines parfaitement hétérodoxes et subversives, voire dangereuses pour la société qui, naturellement, cherchait à s'en protéger avec les moyens à sa disposition.

Avant d'en venir à la position de Jehanne, qui éclaire et justifie parfaitement ses réticences (et non un absolu refus) à prêter serment devant ses « juges », nous devons admettre qu'il nous manque encore une explication satisfaisante à Mt V, 33-37.

Si, malheureusement, beaucoup de Bibles pourvues de commentaires esquivent prudemment le sujet, nous pouvons trouver, en consultant le Denzinger (éd. Cerf), trois papes qui se prononcèrent pour le bien fondé du serment, à condition de dire la vérité : Nicolas Ier en 866, Innocent III en 1208 (déjà contre les vaudois) et Martin V en 1431 (année du procès de Jehanne).

Enfin, le Père jésuite Alfred Durand sj propose, dans ses commentaires à l'évangile de Matthieu (éd. Beauchesne, 1924), quelques pistes intéressantes. Les voici :

« Il est certain que si la loi évangélique de la complète sincérité était observée, le serment serait chose inutile, et donc à éviter. (...) Il n'est pas dit que le serment soit toujours un mal, mais « qu'il procède du mal » : du manque de sincérité entre les hommes, ou peut-être aussi de Satan, qui est menteur et père du mensonge, c'est pourquoi des versions écrivent ici Mal ou encore Mauvais, avec une lettre majuscule. »

Pour conclure, citons Innocent III : *« Nous croyons d'un coeur sincère qu'il est permis de jurer selon la vérité, le jugement et la justice. »*, qui résume parfaitement la doctrine traditionnelle de l'Eglise : il n'est permis de jurer, sans pécher, que pour dire la vérité.

Et nous voyons que, loin des positions vaudoises, sèches et entêtées, Jehanne s'en tient là, strictement.

Vérité. Comment Jehanne aurait-elle pu accepter de jurer volontiers devant des gens à qui elle a dit : *« Pour beaucoup de choses que vous me demanderez, je ne vous dirai pas le vrai »* ? Elle n'accepte pas de discuter avec le démon : on n'ouvre pas son coeur au père du mensonge.

Jugement. Si Jehanne dit cela, c'est parce qu'elle fait face à des juges corrompus, faux et traîtres à leur foi et à leur patrie. Leur jugement ne condamne qu'eux-mêmes.

Justice. Ces misérables se préparaient à user de leur pouvoir maléfique à l'issue d'un procès truqué, une parodie de justice !

Car la vérité n'est pas dans leur bouche, leur coeur est vain ; leur gosier est un sépulcre béant, ils rusent avec leur langue. Jugez-les, ô Dieu ! – Ps V, 10-11

Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges ! – Mt XXV, 41

+Mgr Mikaël Petit

... et Dieu donnera la Victoire

Actualités doctrinales

Jehanne, cœur de feu

« *Je veux courir dans la voie de vos commandements, car vous élargissez mon cœur (dilatasti cor meum).* »
Psaume CXVIII, 32.

Quelle belle image que celle de cette « dilatation du cœur », sous l'effet de la grâce divine reçue avec amour ! Avec un cœur plus grand, nous pouvons aller plus loin, endurer davantage les peines et la fatigue, faire plus de bien autour de nous — bref, aller au-delà de nous-mêmes pour la plus grande gloire de Dieu.

Nous voyons déjà que ce serait passer à côté de l'essentiel que de considérer ce mot de « cœur » comme un banal synonyme de « sentiment ». Certes, le cœur désigne le siège du désir, de la souffrance, de l'affection, de la conscience morale, de la force de l'âme ; mais, pour les anciens de Grèce, d'Égypte ou d'Inde, il était bien plus que cela : centre vital de l'être humain, il symbolisait : « le point de contact de l'individu avec l'Universel, le lieu de sa communication avec l'intelligence divine elle-même¹. »

Le cœur est naturellement comparé au soleil, « Cœur du monde » qu'il éclaire et vivifie, tandis que cet astre est à son tour assimilé à Notre-Seigneur Jésus-Christ, *Sol Invictus*, *Sol Justitiae* et Verbe de Dieu, c'est-à-dire l'Intelligence divine, « Soleil spirituel » et donc... « Cœur du monde » ! La boucle est ainsi bouclée.

René Guénon s'interroge : « *Certains termes empruntés à l'affectivité ne sont-ils pas susceptibles d'être transposés analogiquement dans un ordre supérieur ? Cela nous semble incontestable pour des mots comme Amour et Charité.* » Plus loin, en note, il ajoute : « *Nous voulons faire allusion plus particulièrement aux traditions propres aux Ordres de chevalerie, dont la base principale était l'Évangile de Saint Jean : Dieu est amour, dit Saint Jean (la transposition analogique est ici évidente), et le cri de guerre des Templiers était : Vive Dieu Saint Amour. Nous trouvons un écho très net des doctrines dont il s'agit dans des oeuvres comme celle de Dante.* »

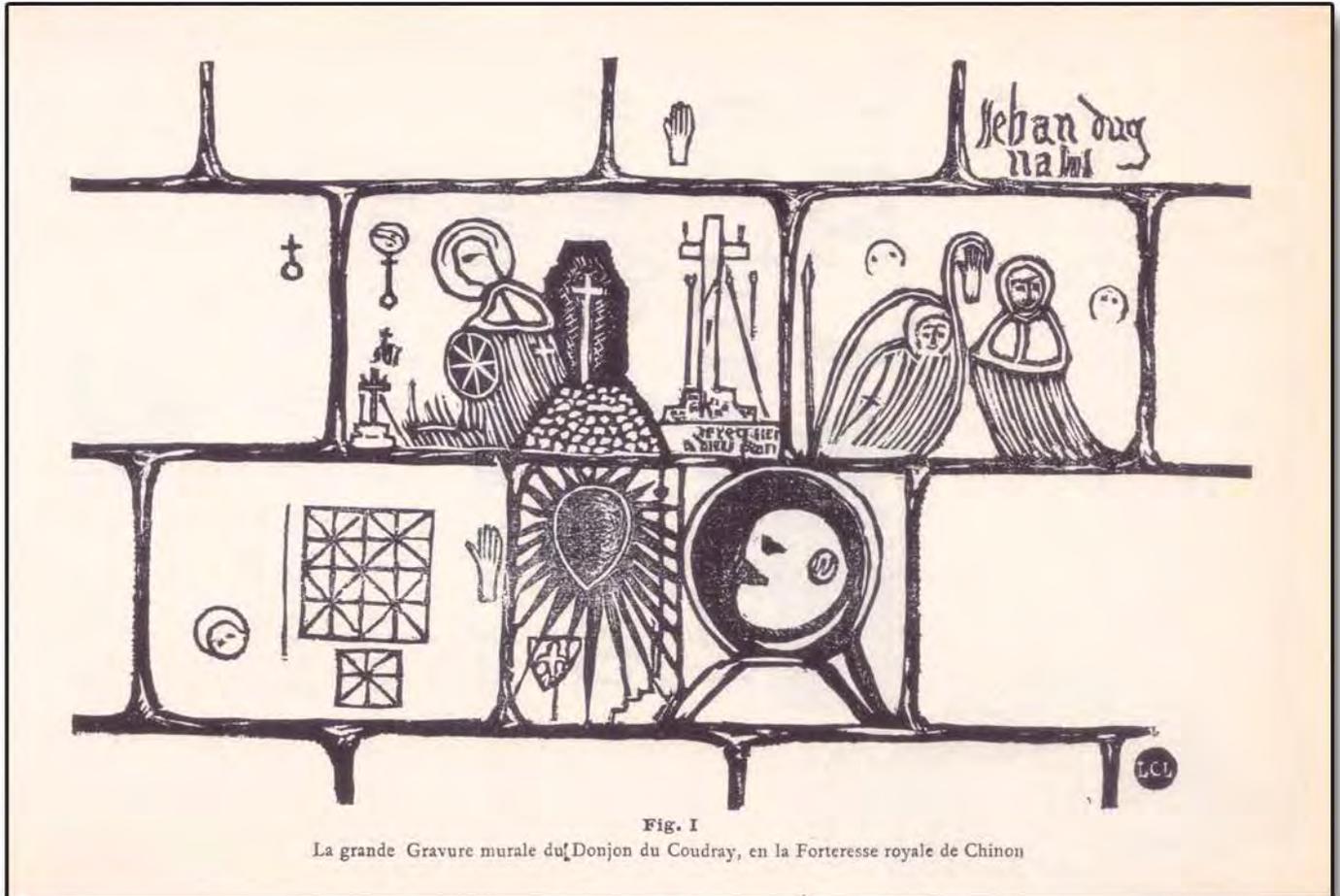
¹ René Guénon, « Le Cœur rayonnant et le cœur enflammé », revue *Regnabit*, 1926. Toutes les citations proviennent de ce texte.

Eh bien oui : sans être, évidemment, « guénonien » (je n'aspire qu'au titre de chrétien), je cite René Guénon dans cet article, parce qu'il reste un intellectuel non négligeable, qui a rédigé bien des travaux intéressants. Et si, naturellement, un catholique ne peut le suivre dans nombre de ses conclusions et que l'on ne saurait trop encourager à la prudence ceux qui voudraient le lire, il convient de faire preuve de discernement : il est imbécile de se priver des travaux d'un auteur dans ce qu'ils ont de bons.

Là-dessus, je rappellerais aux censeurs que l'abbé Jean Bayot, conférencier à l'Inépuisable culture, ne s'est pas gêné pour prononcer un jour le nom maudit de Guénon lors d'une de ses causeries à l'Institut Universitaire de la Fraternité Saint-Pie X, sans que, à ma connaissance, la foudre lui tombât sur la tête.

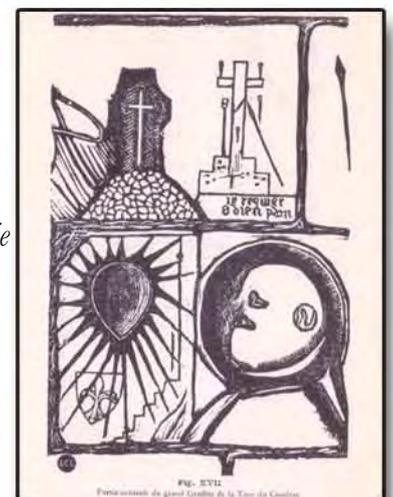
Puisqu'il est à présent question des Templiers, nous allons pouvoir aborder la question qui nous a donné l'idée de cet article : l'étrange fresque gravée dans le donjon du Château de Chinon.

Nous en avons pris connaissance en lisant un court texte de M. Louis Charbonneau-Lassay : « *Le Cœur rayonnant du donjon de Chinon²* ». Je laisse la parole à l'auteur pour introduire le sujet : « *Au centre de la forteresse royale de Chinon, dans le donjon qui porte le nom de Tour de Coudray, bâti au XIII^e siècle par le roi Philippe-Auguste, se trouvent, à gauche de la porte d'entrée, de singulières figures gravées au couteau sur la muraille et que la tradition locale attribue à l'un des chefs de l'Ordre du Temple, jadis captifs dans ce donjon.* »



Puis, Charbonneau-Lassay s'intéresse plus particulièrement à la figure du Coeur rayonnant : « *La figure qui paraît bien avoir été, dans la pensée du graveur, la principale, la plus honorée, la plus soignée de son travail, c'est assurément la cavité cordiforme [Ndr : en forme de coeur] d'où s'échappe comme d'une source lumineuse une auréole de rayons.* »

Nous laisserons pour le moment M. Charbonneau-Lassay sur cette réflexion : « *Le prisonnier de Chinon, Templier ou non, ne possédait point, lui, de quoi peindre, écrire ou broder ; il n'avait que son couteau, et, devant lui, le mur de son cachot. Il y a dit sur la pierre le repentir de ses fautes, et figuré les emblèmes de sa foi et de son espérance.(...) En y gravant une image intentionnelle et raisonnée du Coeur de Jésus, était-il donc si en rupture avec la piété mystique de son époque, et notamment avec l'Ordre de Cîteaux qu'il pouvait certainement connaître s'il était de cet Ordre du temple qui promettait aux Cisterciens aide et secours en tout ?³* »



² Ed. Archè, 1975, avec 30 bois gravés par l'auteur. Toutes les citations de L. Charbonneau-Lassay sont extraites de ce texte, de même que les reproductions des illustrations.

³ On lit dans le serment d'entrée en charge du Maître du Portugal : « *Je promets aussi d'être soumis et obéissant au Maître général de l'Ordre, selon les statuts qui nous ont été prescrits par notre père Saint Bernard.* » Texte dans : *Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires*, Paris, 1718, Vol. 1.

Pour répondre à cette question, nous utiliserons une petite plaquette fort intéressante, qui présentera l'inestimable avantage de rassurer nos lecteurs inquiets par le redoutable voisinage des auteurs que nous avons cités jusqu'à présents : elle a été rédigée par un Père Blanc⁴.

Celui-ci, pour attester l'antiquité de la dévotion au Cœur de Jésus, cite un discours de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, donnée lors de la cérémonie de clôture de la consécration solennelle, à Montmartre, de la célèbre Basilique du Sacré-Cœur : « *Ô vous qui vous étonnez jusqu'à vous scandaliser de ce que vous appelez, dans votre ignorance, une dévotion nouvelle, remontez, je vous prie, jusqu'à la Cène, où Saint Jean reposa sa tête sur le Cœur du maître, et jusqu'au Calvaire où la lance du soldat romain ouvrit le Cœur de l'adorable victime, comme un asile où la pauvre humanité viendrait se réfugier, un livre où elle viendrait s'instruire et un trésor où elle viendrait puiser. Là est le premier fondement de la dévotion au Cœur de Jésus, dont il était réservé à nos temps modernes de voir le plein épanouissement.* »

Ceci établi, et laissant Mgr Rumeau à son optimisme sur les « temps modernes », poursuivons avec le Père Delattre, qui fait la remarque suivante : « *Saint Bernard, abbé de Clairvaux, parle tout naturellement du Cœur du Christ et voit en lui la source intarissable de la Miséricorde divine.* » ; à la suite de quoi, il consacre les quelques pages restantes de sa plaquette à expliquer que l'on retrouve figuré le Cœur de Jésus jusque dans les ruines de Carthage, ce qui est passionnant mais sort de notre sujet.

Saint Bernard, en revanche, nous occupe particulièrement. Avec sa spiritualité à la fois brûlante et pratique, centrée sur l'Incarnation, il est connu pour être un grand dévot du Cœur divin. C'est un beau texte de son ami et biographe Guillaume de Saint-Thierry, cité par Charbonneau-Lassay, que nous reproduisons ici : « *Quand je brûle de m'approcher de Notre-Seigneur... C'est tout entier que je désire voir et toucher ; plus encore m'approcher de la sacro-sainte blessure de son côté, de cette porte de l'Arche faite au flanc, non pas seulement pour y mettre mon doigt ou ma main, mais pour y entrer tout entier jusqu'au Cœur même de Jésus, dans le Saint des Saints, dans l'Arche du testament, jusqu'à l'urne d'or, l'âme de notre humanité, contenant en soi la manne de la divinité.* »

Nous trouvons que ces lignes évoquent de façon saisissante le Martyre de Jehanne qui, enfin, fait son apparition dans cet article.

Les fins connaisseurs de la vie de notre Sainte Patronne auront déjà dressé l'oreille à la mention du château de Chinon, où il est bien connu que Jehanne a rencontré pour la première fois le Dauphin Charles, le 4 mars 1429.

Or, c'est précisément dans cette partie du château appelée Tour de Coudray qu'elle fut logée suite à son entretien avec Charles.

Partant de là, il est bien évident que Jehanne a eu l'occasion de contempler cette gravure et ce Cœur rayonnant qu'il est impossible de ne pas voir, ce que Charbonneau-Lassay n'a pas manqué de relever, ajoutant : « *et qui ne devait pas être pour elle un incompréhensible mystère* ».

Ce en quoi nous sommes d'accord : posant ses yeux sur le Cœur rayonnant, gravé dans la pierre un bon siècle avant son passage, Jehanne a vu là un symbole qui lui a parlé comme un « souvenir de l'avenir », *memoria futurorum* dont parle Saint Bernard. Pourquoi ?

⁴ R.P. Delattre, « La Représentation du Cœur de Jésus dans l'art chrétien », Imprimerie J. Barlier et Cie, Tunis, 1927.

⁵ Impossible, lisant ces lignes, de ne point penser au Graal...

Entre l'intelligence et l'amour, il y a un chemin de feu, et c'est celui qu'elle a emprunté pour rejoindre son Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ. En grec, holocauste signifie « entièrement brûlé »...
entièrement ? « *Où Dieu gouverne immédiatement, n'agissent pas les lois de la nature.*⁶ »

« *Le feu en lui-même, dit Guénon, le principe igné dans sa nature complète, est à la fois lumière et chaleur, puisqu'il a la possibilité de se manifester également sous l'un et l'autre de ces deux aspects ; c'est de cette façon qu'on doit considérer le feu qui réside dans le cœur (...).* »

C'est ce feu qui nous permet un jour d'être unis définitivement à Jésus dans la gloire du Père, de cette union d'amour entre Dieu et la nature humaine qui est la Sainteté⁷.

Deux ans plus tard, le 30 mai 1431, dès que le Martyre de Jehanne eût pris fin, le bourreau, Geoffroy Thérage, fut témoin d'un fait qui le bouleversa. Il s'en ouvrit, rapportant que : « *bien qu'il eût amoncelé, à plusieurs reprises, des fagots et des charbons sur les entrailles et le cœur de Jehanne, il n'avait jamais pu consumer ni réduire en cendres ce cœur ; il en était stupéfait comme d'un évident miracle.* »

L'abbé Jean Massieu, huissier au procès de condamnation, qui accompagna Jehanne jusqu'au dernier moment ici-bas, fit quant à lui ce témoignage : « *J'entendis dire alors à Jean Fleury, cleric du bailli, copiste, que le bourreau avait rapporté que le corps consumé par le feu et réduit en cendres, le cœur était resté intact et plein de sang.* »

Le cœur de Jehanne fut à ce point habité, rempli par la grâce de l'amour de Dieu, que les flammes ne le consumèrent pas, et ce pour une raison très simple : le feu ne brûle pas le feu.

+Mgr Mikaël Petit



⁶ Dante, *Divine comédie*, Paradis, Chant 30.

⁷ « *Jésus ayant demandé son cœur à sa confidente [Sainte Marguerite-Marie Alacoque], le prend et le met dans le sien, puis l'en retire comme une flamme ardente et le remet dans le côté de la mystique : et, pour qu'elle ne puisse pas douter de la vision qu'elle a reçue, elle éprouvera toujours désormais une vive douleur au côté et souffrira d'une soif intense.* » Jean Ladame, *Sainte Marguerite-Marie*, éd. Résiac, coll. Chemins de vie, 1991.

Réflexions sur la nature de l'autorité (partie 2)

Pourquoi faut-il une autorité ?

La nécessité d'une autorité parmi les hommes découle de leur nature même, qui ne dépend évidemment pas de leur volonté, mais qui est proprement l'oeuvre de Dieu. Cette nature demande qu'ils vivent en société.

Qu'est-ce que la société ?

Saint Thomas dit que la société ne semble pas être autre chose qu'une réunion d'hommes dans le but d'accomplir ensemble une seule chose. Ce « un en commun à réaliser » n'est rien d'autre que le bien commun de la société.

Or, est bien ce qui unit, est mal ce qui sépare et divise ; et puisque le bien est un, il s'ensuit qu'il est naturel et nécessaire que la multitude des hommes qui se réunissent en société désigne une seule personne physique ou morale, qui ait la charge de toute la communauté.

Donc, la société ne se conçoit pas sans qu'il y ait ordre et par conséquent subordination entre les divers hommes. Or, il est un certain ordre, ou une certaine subordination, qui est exclusivement l'ordre de la nature et par conséquent l'oeuvre de Dieu lui-même : c'est l'ordre ou la subordination des volontés, dans la famille, entre les parents et les enfants.

Cet ordre ou cette subordination est quelque chose de naturel, que n'a point fait la volonté de celui qui s'y trouve en tant qu'inférieur, puisque c'est le fait de sa naissance qui le constitue tel.

Dans ce cadre très précis qui expose la façon filiale dont doit s'exercer l'autorité, l'intervention humaine peut être très étendue, du moment que cette intervention ne fasse pas, comme l'ont voulu certains philosophes, que l'autorité soit la résultante d'un contrat existant parmi les associés, en vertu duquel chacun d'eux « transférerait » le pouvoir qu'il a sur lui-même, faisant de l'autorité supérieure une simple « délégation » donnée par les inférieurs – ou plutôt, car il n'y a plus, dans une telle conception, à parler d'inférieurs et de supérieurs, une personnification ou une représentation des volontés multiples, dont toute et chacune ont un titre identique et égal à commander.

Une telle conception de l'autorité est sa négation même, car l'autorité n'existe que là où se trouve un rapport de supériorité et d'infériorité.

Comme la société ne se conçoit pas sans une autorité, il faut nécessairement qu'en toute société, si librement constituée qu'elle soit par ailleurs, il y ait un ordre de supériorité et d'infériorité parmi ceux qui la composent.

(à suivre...)

+Mgr Mikaël Petit

Sœur Marie-Marguerite Alacoque,

confidente et missionnaire du Sacré Cœur de Jésus

Marguerite Alacoque est née le 22 juillet 1647 au sein du village de Verosvres, proche de Paray-Le-Monial, où elle y vivra jusqu'à ses 24 ans. Elle est la 5ème enfant du notaire royal Claude Alacoque et de son épouse Philiberte Lamyn. Issue d'une famille bourgeoise, elle a pour marraine une noble dame, Marguerite de Saint Amour, qui entreprend son éducation spirituelle. C'est donc avec elle qu'elle entend parler de la vie consacrée à Dieu et des vœux religieux. Un jour, alors qu'elle n'est âgée que de 4 ou 5 ans, elle prononce le vœu de chasteté. Cet engagement, provenant d'un cœur encore pur, marquera la future religieuse comme un événement capital de son existence.

Son père décède alors qu'elle n'a que 8 ans. Elle est alors placée comme pensionnaire chez les Clarisses Urbanistes de Charolles, où elle passera 2 années heureuses, admirant les religieuses, désirant se consacrer à Dieu et aspirant à devenir une sainte. A 10 ans, elle fait sa première communion. Mais, peu de temps après, elle tombe gravement malade. Alors de retour à Verosvres, pendant 4 ans, elle demeure alitée et les remèdes restent sans effet. Elle se tourne alors vers la Vierge Marie qui exauce ses vœux : *« Je lui promis que si elle me guérissait, je serais un jour une de ses filles. Je n'eus pas plus tôt fait ce vœu, que je reçus la guérison avec une nouvelle protection de la Sainte Vierge. Elle me reprenait de mes fautes et m'enseignait à faire la volonté de Dieu »*. Pourtant, ayant retrouvé la santé, sa promesse fut vite oubliée au profit des plaisirs que la vie pouvait lui apporter.

Cependant, c'est par de grandes souffrances morales que Dieu lui rappellera ses engagements. Maltraitée durement par sa famille du côté paternel, c'est au sein de l'église du village, devant le Saint Sacrement, qu'elle trouve refuge, nuit et jour.

Marguerite a 18 ans, et les siens projettent de la marier. Mais Jésus lui rappelle intérieurement le vœu de chasteté qu'elle a proclamé autrefois : *« J'ai envie, lui explique t'il, de faire de toi comme un composé de mon amour et de mes miséricordes... Je t'ai choisie pour mon épouse... »*. Alors que Marguerite est à la fois pressée par les siens et ses peurs de ne pouvoir persévérer dans la vie religieuse, Notre-Seigneur s'exprime ainsi : *« Si tu me fais ce mépris, je t'abandonne pour jamais. Mais si tu m'es fidèle, je ne te quitterai point... Je t'apprendrai à me connaître et me manifesterai à toi. »* Finalement, elle se remet à Jésus et avertit les siens qu'elle sera religieuse. Jésus la guide à la Visitation de Paray *« C'est là que je te veux »* : elle appartiendra désormais toute à Dieu.

A son arrivée, elle est confiée à Sœur Thouvant, maîtresse des novices, qui multiplie les épreuves, pensant qu'elle peut, de la sorte, mieux les conduire à la sainteté. Marguerite la considère comme son *« Christ en terre »* et reçoit ses paroles comme autant d'oracles.

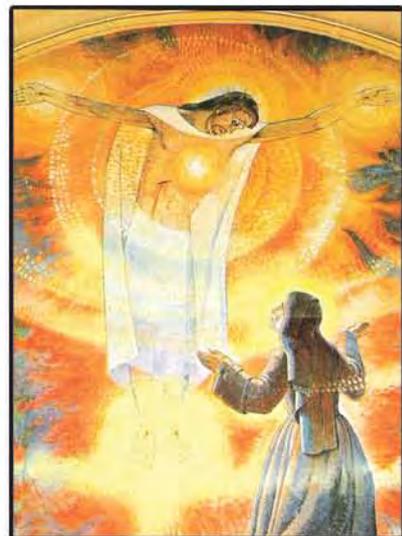
C'est le 25 août 1671 qu'elle revêt le serge noire des filles de Saint François de Sales, et le nom de Marguerite-Marie. Le 6 novembre, elle émet les 3 vœux de pauvreté, chasteté et obéissance et devient ainsi l'épouse du Verbe incarné qui la comble d'immenses délices intérieures : *« Sois prête à me recevoir, lui dit-il, car je veux faire ma demeure et converser avec toi »*. A partir de ce moment de nombreux dialogues entre le Christ et cette âme choisie vont être échangés.



Paray-Le-Monial
Basilique du Sacré Cœur

Jésus veut former lui-même sa confidente. Il la jette d'abord dans un profond anéantissement et lui fait sentir son indignité, puis il lui donne un immense désir de se consumer dans le feu de l'amour divin. Le Sauveur lui parle tantôt « *comme un ami* » et tantôt « *comme l'époux le plus passionné d'amour* ». Et si elle commet une faute, la plus légère soit-elle, il la reprend avec sévérité « *Je suis pur, lui dit-il, et ne peux souffrir la moindre tache... Je ne puis supporter les âmes tièdes et lâches... je serai sévère et exact à corriger et punir tes infidélités* ». Marguerite-Marie recherche alors intensément la présence réelle du Christ au Saint Sacrement. Elle prie devant le tabernacle les mains jointes sur la poitrine, sans bouger ni tousser, comme de marbre, parfois le visage baigné de larmes. Elle voudrait recevoir l'Eucharistie tous les jours. En outre, elle désire souffrir le plus possible afin de s'unir davantage à la Passion du Christ.

C'est le 26 décembre 1673 que pour la 1^{ère} fois Jésus manifeste son cœur à sa confidente. Soudain, en prière devant le Saint Sacrement, elle se sent envahie par la présence divine, puis, comme Saint Jean lors de la dernière Cène, en vision, Jésus l'a fait longuement reposer sur sa poitrine et lui découvre alors les merveilles de son amour et de son Cœur. Il lui fait connaître l'ardent désir qu'il a d'être aimé des hommes et de les retirer de l'abîme de perdition où Satan les précipite. Il demande à cette fin qu'on l'honore « *sous la figure de ce Cœur de chair* » et réclame que celui-ci soit publiquement exposé pour toucher le cœur des hommes, et partout où cette image sera placée pour être honorée, il répandra ses grâces et ses bénédictions. Cette dévotion à son Cœur constitue comme « *le dernier effort de son amour* » pour apporter la rédemption aux hommes, les retirer de l'empire du démon et rétablir son amour dans les cœurs. « *Mon Cœur, déclare t-il à sa confidente, est si passionné d'amour pour les hommes et pour toi en particulier, que, ne pouvant pas contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir de ses précieux trésors... Et je t'ai choisie... pour l'accomplissement de ce grand dessein...* » Le Cœur de Jésus lui est alors montré « *comme dans un trône tout de feu et de flammes, plus brillant et plus rayonnant qu'un soleil et transparent comme un cristal. La plaie qu'il reçut sur la croix y paraissait visiblement. Il était environné d'une couronne d'épines qui signifiait les piqûres que nos péchés lui faisaient, et une croix au-dessus qui signifiait que, dès les premiers instants de son incarnation, c'est-à-dire dès lors que ce sacré Cœur fut formé, la croix y fut plantée...* » Jésus ayant demandé son cœur à sa confidente, le prend et le met dans le sien, puis l'en retire comme une flamme ardente et le remet dans le côté de la mystique : et pour qu'elle ne puisse pas douter de la vision qu'elle a reçue, elle éprouvera toujours désormais une vive douleur au côté et souffrira d'une soif intense.



La 2^{ème} grande vision se manifestera début 1674. « *Jésus, mon doux maître, écrit-elle, se manifesta à moi éclatant de gloire avec ses 5 plaies, brillantes comme 5 soleils, et de sa sainte Humanité sortaient des flammes de toute part, mais surtout de son adorable poitrine* » Celle-ci ressemble à une fournaise et la voici qui s'ouvre et laisse découvrir à sa servante « *son tout-aimant et tout-aimable cœur* ». Mais Jésus se plaint car il ne reçoit que méconnaissances et ingratitude des hommes, ce qui lui est beaucoup plus douloureux que toute sa souffrance dans la Passion. Il prie notre sainte de suppléer à leurs ingratitude. Pour cela, il lui demande de se lever chaque semaine, de 11h à minuit, la nuit du jeudi, et de se prosterner une heure en union avec le Christ, en agonie au Jardin des Oliviers. Celui-ci lui fera participer à l'immense tristesse qu'il éprouva lorsque ses apôtres furent incapables de veiller une heure avec lui. « *C'est ici, dira plus tard Jésus à sa confidente, où j'ai le plus souffert qu'en tout le reste de ma passion, me voyant dans un délaissement général du ciel et de la terre, chargé des péchés de tous les hommes* ». Cette heure de prière sera instituée plus tard comme « *l'heure sainte* ». Celle-ci consiste à passer, dans la nuit du jeudi au premier vendredi de chaque mois,

une heure de prière uni au Christ dans le début de Sa passion, c'est-à-dire au Jardin des Oliviers.

Durant ses 3 premières années au monastère, Sœur Alacoque fut donc préparée par Jésus à contempler son Cœur et à recevoir en confiance les secrets de son amour. C'est aussi le temps de la souffrance physique, de l'épreuve et de la tentation. « *Le Seigneur m'avertit que Satan avait demandé de m'éprouver dans le creuset des contradictions et humiliations, tentations et déréllections, comme l'or dans la fournaise... Il m'assura que je ne devais rien craindre, qu'il combattait pour moi... mais qu'il me fallait veiller... Je ne tardais guère ensuite d'entendre les menaces de mon persécuteur. Je n'appréhendais pourtant rien, tant je me sentais fortifiée au-dedans de moi-même.* »

Les 9 années suivantes, Notre Seigneur la prépara à devenir la messagère de ce même Cœur. Il lui parlera encore et surtout il lui donnera d'accomplir sa transformation intérieure, sa conformation à lui et de travailler à la mission reçue. Et pour que les religieuses de ce monastère puissent être capables de rendre hommage à ce cœur divin, elle va devenir une victime de réparation, et les épreuves, autant physiques que spirituelles, vont se multiplier « *Reçois, ma fille, la croix que je te donne, lui dit le Christ, et plante-la dans ton cœur* » « *Tu dois toujours, lui dit-il, être disposée à être immolée pour la charité... Je veux que tu me serves d'instrument pour attirer des cœurs à mon amour* »

La mission se développa donc, au sein du monastère dans un premier temps, et grâce à d'autres sœurs qui se chargèrent de diffuser et de transmettre la dévotion au sacré Cœur le plus largement possible, par le biais de livrets et d'impression d'images.



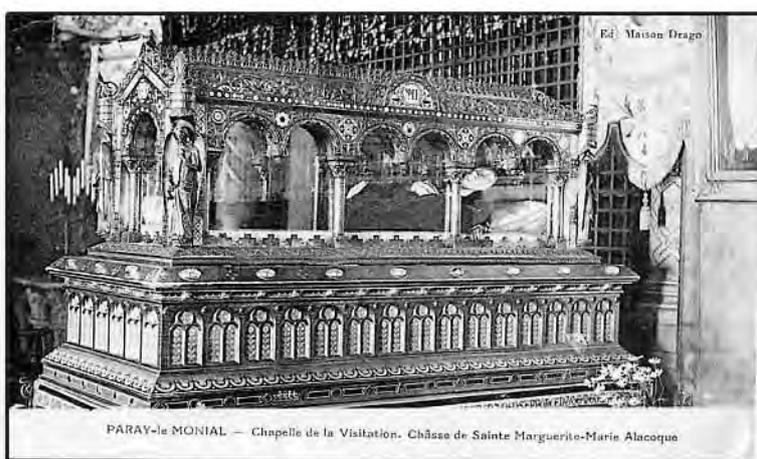
A la fin de sa vie, elle écrit : « *J'ai eu 3 désirs ardents : aimer parfaitement Jésus-Christ, souffrir pour son amour, mourir dans l'ardeur de cet amour. A présent, je me trouve dans une cessation de désir qui m'étonne* »

Avant sa mort, elle s'alita pendant 9 jours qu'elle consacra à se disposer à la venue de son Epoux. Elle demanda la communion, sachant bien que c'était la dernière fois. Le 17 octobre 1690, une heure avant sa mort, elle fit appel à sa supérieure pour se faire donner les derniers sacrements. Elle remercia pour tout, et ajouta qu'elle n'avait plus rien à faire dans ce monde que de s'abîmer dans le Sacré Cœur de Jésus. Ainsi, ayant prononcé le Saint Nom de Jésus, elle rendit doucement l'âme. Elle s'éteignit à l'âge de 43 ans.

En 1765, Rome autorise la fête universelle du Sacré Cœur.

Marguerite-Marie sera béatifiée le 18 septembre 1864, et canonisée par le pape Benoît XV le 13 mai 1920.

Katia Richaud



Saint Jean Eudes, fondateur des Eudistes et de l'Institut Notre-Dame de Charité, est né à Ri, dans l'Orne, en 1601.

Il fonde, à Caen, la « Congrégation de Jésus et de Marie » (les Pères eudistes), qui se voue aux missions ainsi qu'à la fondation des séminaires pour la formation d'un meilleur clergé.

En 1642, il crée également « l'Institut Notre-Dame de Charité », dont les religieuses se consacreront, entre autres ministères, à la réhabilitation des femmes prostituées. Son action s'appuie sur la compassion du Cœur de Marie et la miséricorde du Cœur de Jésus.

Ayant renoncé à la charge de premier supérieur général de sa congrégation, il s'éteint à Caen en 1680, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il a été canonisé le 31 mai 1925.

Salutations de Saint Jean Eudes aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie

Je vous salue, ô Cœurs très saints.
 Je vous salue, ô Cœurs très doux.
 Je vous salue, ô Cœurs très humbles.
 Je vous salue, ô Cœurs très purs.
 Je vous salue, ô Cœurs très dévots.
 Je vous salue, ô Cœurs très sages.
 Je vous salue, ô Cœurs très patients.
 Je vous salue, ô Cœurs très obéissants.
 Je vous salue, ô Cœurs très vigilants.
 Je vous salue, ô Cœurs très fidèles.
 Je vous salue, ô Cœurs très heureux.
 Je vous salue, ô Cœurs très miséricordieux.
 Je vous salue, ô Cœurs très aimables et très aimants de Jésus et de Marie.

Nous vous révérons ;
 Nous vous louons ;
 Nous vous glorifions ;
 Nous vous remercions ;
 Nous vous aimons de tout notre cœur,
 De toute notre âme,
 De toutes nos forces ;
 Nous vous offrons notre cœur,
 Nous vous le donnons,
 Nous vous le consacrons,
 Nous vous l'immolons ;
 Recevez-le et possédez-le tout entier ;
 Purifiez-le,
 Eclairez-le,
 Et sanctifiez-le,
 Afin qu'en lui vous viviez et régniez maintenant et toujours, et aux siècles des siècles.

Ainsi soit-il.



Cette salutation, qui est à la fois une magnifique consécration aux Cœurs de Jésus et de Marie, et un vrai traité en raccourci de la dévotion à ces Cœurs Sacrés, se récitait dès 1643 dans les divers Instituts du Père Eudes. La Très Sainte Vierge Marie promis au serviteur de Dieu de donner à tous ceux qui la réciteraient avec piété, des désirs de se purifier de plus en plus de toutes sortes de péchés, afin d'être plus capables de recevoir les dons et les bénédictions divines. Et, de fait, de nombreuses grâces, qui semblent tenir du prodige, sont venues, à toutes les époques, témoigner de l'efficacité de cette prière.



Votre Cœur, Ô Jésus, votre Cœur

Le cerf blessé demande une source d'eau claire,
L'orphelin sans abri demande un protecteur ;
La colombe un doux nid, les morts une prière,
Pour moi, divin Jésus, je demande ton Cœur.

Le mendiant s'attache à la porte entr'ouverte,
Le lierre au vieux donjon et l'abeille à la fleur ;
Le blanc fil de la Vierge à la fougère verte,
Pour moi, divin Jésus, je m'attache à ton Cœur.

Le guerrier veut mourir sur le champ de bataille,
Le marin sur les flots, l'apôtre au saint labeur ;
Le père sous son toit, l'ermite sur sa paille,
Pour moi, divin Jésus, je mourrai sur ton Cœur.

Père Fougeray sj



Sur le front de l'apostolat, la MSJA continue de progresser, plus ou moins rapidement, sur les différents dossiers..

Nous sommes toujours à la recherche de locaux, étape indispensable à notre développement. Il faut impérativement que notre Mission dispose d'un lieu pour célébrer la Sainte Messe, donner des sacrements et organiser des événements (cours de catéchisme, conférences...).

Nous sommes prêts à étudier toutes propositions, alors n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes au courant de quelque chose sur Saint-Etienne et ses proches environs.

Une chapelle privée, dont nous pourrions avoir l'usage, nous intéresserait également.

Adressez vos messages à : msja.saintetienne@gmail.com.

En attendant, nous avons concrétisé un autre projet de grande importance pour nous faire connaître : le site internet !

Vous pouvez désormais retrouver, à l'adresse www.msja.fr, nos actualités, des articles, les homélies, les programmes hebdomadaires des Messes, ainsi que nos publications... Nous comptons sur vous pour diffuser cette information le plus largement possible !

Evidemment, ce site nous occasionne des frais. C'est pourquoi nous vous demandons votre aide pour qu'il puisse perdurer et porter haut nos valeurs : l'ouverture dans la Tradition !

Tout ce que nous faisons est pour le bien des âmes. Nous vous remercions pour toute contribution, (voir page 9), même les plus modestes, et vous assurons de nos prières.

La MSJA

Mission catholique gallicane Sainte Jehanne

La MSJA Jehanne L'Oiseau Blanc Messes Contact

La MSJA

La Mission Catholique gallicane Sainte Jehanne (MSJA) a été fondée en décembre 2019, pour le territoire Saint-Etienne/Forez.

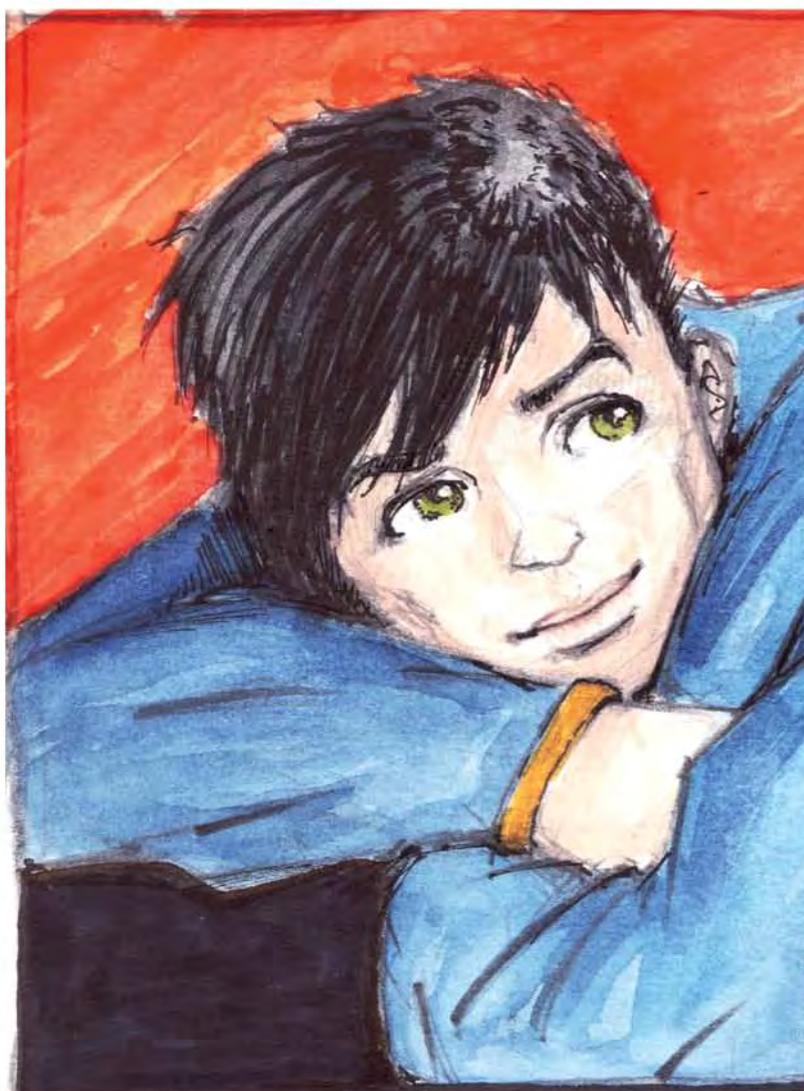
Ses membres confessent la foi catholique (le Credo de Nicée-Constantinople, le Symbole des Apôtres et la profession de foi de Saint Athanasie). Nous reconnaissons à l'évêque de Rome ses justes prérogatives, selon la tradition : le titre de pape, le statut de patriarche de la branche de l'Église universelle de tradition latine et le fait d'être, par rapport aux autres patriarches, le primus inter pares ; en revanche, nous refusons le dogme de l'Infaillibilité pontificale.

La profession de foi

www.msja.fr

Conception : Morgane Jacquemond

*Que le Cœur de Jésus
Soit toujours avec vous et en vous ;
Dans vos joies pour les sanctifier,
Dans vos chagrins pour les consoler,
Dans vos désirs pour les exaucer.*



« *L'Oiseau Blanc* », revue périodique — Directeur de publication : +Mgr Mikaël Petit
Mission catholique gallicane Sainte Jehanne (Saint-Etienne/Forez)
Membre du Synode de la Fraternité Episcopale Œcuménique Internationale
Contact : msja.saintetienne@gmail.com